



## RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE - ANNEE 2024



Photo : Vue de drone du château d'eau d'Heudreville : Francis Bunot

Production des données : Séverine Lemoine, Olivier Dulong, Brigitte Horoszczak, Karine ELISABETH et les services de STGS via le RAD

Rédaction : Séverine LEMOINE et Olivier DULONG

Publication septembre 2025

Validation : Jacques ENOS

## LE MOT DU PRESIDENT

Ne jamais nous reposer sur nos lauriers, c'est la leçon que nous devons retenir de cette année 2024.

Bien sûr, rien de grave mais bien que notre situation financière reste très satisfaisante malgré un programme de renouvellement très important en 2024 (plus de 25 km de canalisations renouvelées), nos performances techniques se sont sensiblement dégradées. Les rendements en particulier ne sont pas au rendez-vous pas plus que nos méthodes de management devenues obsolètes.

Il était donc urgent de redresser la barre. C'est aujourd'hui en bonne voie, c'est une évidence au regard de l'ambiance et des résultats enregistrés ces derniers mois. Notre plan de rénovation des canalisations est une priorité et sera menée comme prévu tout en assumant comme il se doit les problèmes relatifs aux CVM et aux métabolites.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres de l'équipe pour leur motivation retrouvée, c'est sur eux et les agents de STGS que repose la réussite de notre syndicat avec mon soutien permanent et toute ma confiance.

*PS : Lors de nos Assemblées Générales, le quorum doit être atteint pour voter les délibérations, merci d'être tous présents à ces réunions annuelles au cours desquelles nous décidons des grandes orientations du Syndicat.*

### **Préambule :**

Le rapport de l'année 2024, reprend les principaux éléments du service issus des données du SIAEP et des données d'exploitation disponibles dans le Rapport Annuel du Déléguétaire produit par STGS.

Ce rapport doit répondre aux exigences réglementaires de la loi « Barnier » depuis 1995, mais également s'inscrire dans une démarche de transparence initiée en 2009 (décret 2007-675) par la production annuelle du RPQS : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service, cela conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales.

➤ **Ce rapport doit être présenté avant le 31/12/2025 aux membres de votre conseil municipal.**

## LISTE DES COMMUNES DESSERVIES PAR MODE DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRINCIPAL 00 - REGIE
Berville sur Mer
Beuzeville
Le Bois-Hellain
Bonneville-La-Louvet
Boulleville
La Chapelle-Bayvel
Conteville
Epaignes
Fatouville-Grestain
Fiquefleur-Equainville
Fort-Moville
Foulbec
La Lande-Saint-Léger
Manneville-La-Raoult
Martainville
Les Préaux
Saint-Benoît-d'Hébertot
Saint-Maclou
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Sulpice-de-Grimbouville
Saint-Symphorien
Selles
Le Torpt
Tourville-sur-Pont-Audemer
Toutainville
Triqueville
Vannecrocq

BUDGET ANNEXE 03 - REGIE PRESTATIONS
Asnières
Authou
Bailleul la Vallée
Barville
Bazoques
Boissy Lamberville
Bournainville Faverolles
Bretigny
Campigny
Conde sur Risle
Cormeilles
Drucourt
Duranville
Epreville en Lieuvin
Folleville
Fontaine la Louvet
Freneuse sur Risle
Fresne Cauverville
Giverville
Heudreville en Lieuvin
La Chapelle Hareng
La Noé Poulain
La Poterie Mathieu
Le Favril
Le Mesnil Saint Jean
Le Planquay
Le Theil Nolent
Les Places
Lieurey
Livet sur Authou
Malouy
Morainville Jouveaux
Morsan
Neuville sur Authou
Noards
Notre Dame d'Epine
Piencourt
Saint Aubin de Scellon
Saint Benoit des Ombres
Saint Christophe sur Condé
Saint Etienne l'Allier
Saint Georges du Vièvre
Saint Grégoire du Vièvre
Saint Mards de Fresne
Saint Martin Saint Firmin
Saint Philbert sur Risle
Saint pierre de Cormeilles
Saint Pierre de Salerne
Saint Pierre des Ifs
Saint Siméon
Saint Sylvestre de Cormeilles
Saint Victor d'Epine
Saint Vincent du Boulay
Thiberville
Tourville-surPont-Audemer

## Table des matières

<b>1. SYNTHESE ANNUELLE ET SUGGESTIONS D'AMELIORATIONS</b>	<b>6</b>
1.1 Synthèse annuelle	6
1.2 Chiffres-clé du service	7
1.3 Analyse	8
1.3.1 Analyse du secteur « Régie » :	8
1.3.2 Analyse du secteur « Régie avec prestataire » :	9
1.4 Perspectives d'évolution	10
<b>2. MODE DE GESTION</b>	<b>11</b>
2.1 Modalités	11
2.1.1 Régie – (ex SIPAEP Beuzeville)	11
2.1.2 Régie avec contrat de prestations (ex SAEP CLT)	11
2.2 Coordonnées de la Collectivité	11
2.3 Le Prestataire (territoire de l'ex SAEP CLT)	11
2.4 Population desservie	12
<b>3. LA GESTION ABONNES</b>	<b>13</b>
3.1 Répartition des branchements au 31/12/2024	13
3.1.1 Nombre de branchements	13
3.1.2 Répartition des branchements	13
3.1.3 Branchements neufs	14
3.1.4 Demandes de CU et Permis de construire	14
3.2 Informations sur les abonnés	14
3.2.1 Répartition des abonnés par commune	14
3.2.2 Mutations et services annexes	15
3.2.3 Période de relève – Volumes	15
3.2.4 Indicateurs de réclamations et des prestations aux clients	19
<b>4. LA GESTION TECHNIQUE</b>	<b>20</b>
4.1 Description des installations	20
4.1.1 Les installations de production	20
4.1.2 Les installations sur le réseau	22
4.1.3 Les ouvrages de stockage	23
4.1.4 Le réseau	24
4.1.5 Appareillages sur réseau (hors stations de pompage)	26
4.1.6 Les compteurs	26

<b>4.2 Le bilan d'exploitation</b>	<b>28</b>
<b>4.2.1 Les volumes prélevés</b>	<b>28</b>
<b>4.2.2 Les volumes échangés</b>	<b>30</b>
<b>4.2.3 Le rendement du réseau</b>	<b>30</b>
<b>4.2.4 L'indice linéaire de perte</b>	<b>32</b>
<b>4.2.5 Consommation en réactifs de traitement</b>	<b>33</b>
<b>4.2.6 Consommation électrique</b>	<b>34</b>
<b>4.3 Qualité de l'eau</b>	<b>35</b>
<b>4.3.1 Synthèse des analyses ARS et STGS</b>	<b>35</b>
<b>4.4 Les travaux</b>	<b>36</b>
<b>4.4.1 Les interventions d'entretien et de réparations</b>	<b>36</b>
<b>4.4.2 Les travaux de renouvellement</b>	<b>39</b>
<b>5. FACTURATION ABONNES</b>	<b>40</b>
<b>5.1 Les Tarifs</b>	<b>40</b>
<b>5.1.1 Grille des tarifs 2024-2025</b>	<b>40</b>
<b>5.1.2 Composantes et répartition des factures de 120m<sup>3</sup> par commune et contrôle de la conformité du plafonnement de l'abonnement</b>	<b>42</b>
<b>5.3 Les émissions</b>	<b>43</b>
<b>Régie</b>	<b>43</b>
<b>Régie prestation (STGS)</b>	<b>43</b>
<b>5.3.2 Récapitulatif des factures émises par exercice</b>	<b>44</b>
<b>5.4 Etat des sommes reversées à la Collectivité</b>	<b>44</b>
<b>6. Les impayés</b>	<b>47</b>
<b>6.1 Etat des impayés au 31/12/2024</b>	<b>47</b>

## ***ANNEXES***

**ANNEXE 1 : INDICATEURS DE PERFORMANCE**

**ANNEXE 2 : DETAIL DES REPARATIONS SUR LE RESEAU**

**ANNEXE 3 : BILANS ARS**

**ANNEXE 4 : LISTE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE RESEAU**

## 1. SYNTHESE ANNUELLE ET SUGGESTIONS D'AMELIORATIONS

### 1.1 Synthèse annuelle

DONNÉES	REGIE								
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1	
<b>GESTION ABONNES</b>									
Nombre d'abonnés au 31/12	10 199	10 291	10 433	10 499	10 679	10 685	<b>10 684</b>	<b>-0,01%</b>	
Nombre de branchements au 31/12	11 707	11 547	11 867	12 004	12 170	12 315	<b>11 711</b>	<b>-4,90%</b>	
Volumes consommés (en m <sup>3</sup> ) - issu de la relève	1 084 160	1 101 379	1 054 635	1 075 867	1 176 950	1 048 753	<b>1 039 000</b>	<b>-0,93%</b>	
<b>GESTION TECHNIQUE</b>									
Volumes produits en m <sup>3</sup>	1 559 086	1 668 533	1 710 177	1 662 672	1 703 481	1 552 717	<b>1 588 145</b>	<b>2,28%</b>	
Volumes importés en m <sup>3</sup>	3 244	2 573	1 990	1 673	2 193	2 876	<b>4 615</b>	<b>60,47%</b>	
Volumes exportés en m <sup>3</sup>	2 248	2 479	2 495	2 188	2 861	4 837	<b>1 335</b>	<b>-72,40%</b>	
Volumes mis en distribution en m <sup>3</sup>	1 560 082	1 668 627	1 611 918	1 597 417	1 670 431	1 550 756	<b>1 587 590</b>	<b>2,38%</b>	
Rendement primaire du réseau (en %)	69,49%	66,01%	65,43%	67,35%	70,46%	67,60%	<b>65,63%</b>	<b>-2,91%</b>	
Linéaire de réseau (km)	551,30	551,52	552,10	529,83	560,07	548,76	<b>560,12</b>	<b>2,07%</b>	
Indice Linéaire de Perte (ILP)						1,98	2,32	2,60	<b>12,07%</b>

DONNÉES	REGIE PRESTATIONS								
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Evolution N/N-1	
<b>GESTION ABONNES</b>									
Nombre d'abonnés au 31/12	11 369	11 422	11 472	11 519	11 617	11 667	<b>11 663</b>	<b>-0,03%</b>	
Nombre de branchements au 31/12	12 432	12 503	12 579	12 652	12 739	12 802	<b>12 840</b>	<b>0,30%</b>	
Volumes consommés (en m <sup>3</sup> )	1 142 190	1 161 274	1 181 015	1 141 755	1 195 089	1 193 470	<b>1 214 481</b>	<b>1,76%</b>	
<b>GESTION TECHNIQUE</b>									
Volumes produits en m <sup>3</sup>	1 566 492	1 617 268	1 598 426	1 601 730	1 601 730	1 675 086	<b>1 828 041</b>	<b>9,13%</b>	
Volumes importés en m <sup>3</sup>	11 637	37 197	8 369	6 429	6 429	17 533	<b>22 805</b>	<b>30,07%</b>	
Volumes exportés en m <sup>3</sup>	10 912	71 412	2 984	2 503	2 503	3 383	<b>4 108</b>	<b>21,43%</b>	
Volumes mis en distribution en m <sup>3</sup>	1 567 217	1 583 053	1 603 811	1 605 656	1 605 656	1 689 236	<b>1 846 338</b>	<b>9,30%</b>	
Rendement primaire du réseau (en %)	72,88%	73,36%	73,64%	71,11%	74,43%	70,60%	<b>65,80%</b>	<b>-6,80%</b>	
Linéaire de réseau (km)	768,710	770,400	777,950	778,150	779,100	779,460	<b>780,560</b>	<b>0,14%</b>	
Indice Linéaire de Perte (ILP)						1,68	1,56	<b>2,09</b>	<b>33,97%</b>

## 1.2 Chiffres-clé du service

	REGIE		REGIE PRESTATIONS	
	2023	2024	2023	2024
<b>Les données abonnés</b>				
Nombre de communes	27	27	55	55
Nombre d'habitants desservis	20 034	20 446	20 028	20 487
Nombre total d'abonnés	10 685	10 684	11 667	11 663
dont abonnés domestiques	10 164	10 332	11 665	11 662
dont abonnés non domestiques / Redevables directes agence de l'eau	521	352	2	1
Volume consommé abonnés	1 048 753	1 039 000	1 193 470	1 214 481
Consommation moyenne par habitant (volumes abonnés domestiques en l/habitants/jour)	143	139	163	162
<b>TARIFS : Prix TTC/m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup></b>				
	2023	2024	2023	2024
<u>Tarifs pollution Zone de Base (0,22)</u>	2,85	2,97	Corm., / St Sylv.	
			2,65	2,76
			St P. de Corm.,	
			2,70	2,81
			Ex Lieuvin	
			2,98	3,10
			Ex Thiberville	
<u>Tarifs pollution Zone moyenne (0,38)</u>	3,02	3,14	2,47	2,57
			2,64	2,74
<b>Qualité du service</b>				
Taux de conformité des analyses microbiologiques (ARS)	100,00%	100,00%	98,60%	100,00%
Taux de conformité des analyses physico-chimiques (ARS)	94,90%	94,59%	79,50%	70,40%
Présence d'engagements envers le client	oui	oui	oui	oui
Taux de respect du délai d'ouverture des branchements existants	98,00%	100,00%	98,00%	100,00%
Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	90,00%	100,00%	90,70%	100,00%
Taux d'interruption de service non programmée	4,21‰	6,08‰	3,77‰	5,74‰
Taux de réponse au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	96,00%		100,00%	
Nombre d'échéanciers accordés (facilité de paiement) (Régie - géré par la Trésorerie)	NC	NC	247	438

	REGIE		REGIE PRESTATIONS	
	2023	2024	2023	2024
<b>Les Volumes</b>				
volumes produits (m <sup>3</sup> )	1 552 717	1 588 145	1 675 086	1 828 041
Volumes importés (m <sup>3</sup> )	2 876	4 615	17 533	22 405
Volumes exportés (m <sup>3</sup> )	4 837	1 335	3 383	4 108
volumes mis en distribution (m <sup>3</sup> )	1 550 756	1 587 590	1 689 236	1 846 338
Volumes eaux de service (m <sup>3</sup> )	36 810	10 860	23 657	24 615
Volumes non comptabilisés autorisés (m <sup>3</sup> )	3 800	5 514	2 910	2 910
Indice linéaire de volumes non comptés	2,50	2,70	1,69	2,18
Indice linéaire de perte	2,30	2,60	1,56	2,12
Indice linéaire de consommation	5,25	5,17	3,54	3,68
<b>Gestion du patrimoine</b>				
Nombre de stations de production	2	2	8	8
Volume prélevé journalier maximum autorisé (m <sup>3</sup> /j)	4 729	4 729	9 225	9 225
Capacité totale des réservoirs d'eau traitée (m <sup>3</sup> )	7 400	7 400	6 680	6 680
Linéaire de réseau (hors branchements) (kms)	548,76	560,12	779,450	778,830
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	107	118	106	106
Réalisation d'une opération de sectorisation des fuites	oui	oui	oui	oui
Longueur de réseau inspecté pour recherche de fuites par la méthode acoustique (kms)	11	7,4	2,225	6,658
Nombre de réparation de conduites principales pour fuite ou rupture	45	39	44	39
Nombre d'interruptions de service non programmées	45	65	1	98
Linéaire de réseau renouvelé (kms)	10,724	9,95	5,490	16,533
Linéaire de réseau renouvellé ces 5 dernières années	27,67	34,86	25,71	39,97
Nombre total de branchements	12 315	11 711	12 802	12 840
dont branchements plomb	12	8	-	-
Nombre de compteurs en service	11 259	11 347	12 802	12 861
Nombre de compteurs renouvelés	1 033	1 196	2 195	1 855

## 1.3 Analyse

### 1.3.1 Analyse du secteur « Régie » :

#### Exploitation :

L'évolution de la population du territoire de la Régie montre une stagnation du nombre d'abonnés mais une augmentation du nombre d'habitants.

La consommation poursuit sa baisse pour cette année 2024, soit une consommation de 96 m<sup>3</sup>/abonné/an.

Le rendement baisse cette année 2024 (66.35 %) avec une activité réparation de fuites plus faible que les années précédentes. L'analyse des rendements par secteur de distribution (3) montre un rendement en fonction des secteurs, compris entre 62 % (Reprise FJ vers le Torpt), 64 % (Surpressé Nord) et 78 % (Beuzeville). Cet écart de rendement s'explique par le linéaire de chaque secteur et le type de réseau, il faut alors comparer

rendement et ILP. Pour exemple le secteur d'Epaiges (qui a le rendement le plus défavorable à l'ILP le plus faible (2.14 m<sup>3</sup>/j/km), Surpressé Nord (3.11 m<sup>3</sup>/j/km) et Surpressé Beuzeville (2.87 m<sup>3</sup>/j/km)).

L'eau distribuée est de bonne qualité, toutefois les analyses réalisées par l'ARS sur de nouvelles molécules démontre l'extrême fragilité de nos ressources.

La station de traitement par Ultrafiltration de la Fosse Jeannot nous a montré toute son efficacité depuis sa mise en service en septembre 2021.

La pointe de production a été enregistrée à la mi-août avec un dépassement ponctuel du volume autorisé de la ressource des Godeliers.

Le volume consommé continu de diminuer, cette tendance se traduit par une stagnation des abonnés et une diminution de l'utilisation de l'eau.

#### Travaux :

Presque 10 km de canalisations renouvelées et mises en service cette année, avec un programme de renouvellement qui s'est déroulé de Septembre 2024 à Mai 2025.

44 branchements nouveaux créés, l'activité a été divisée par deux (95 en 2023) et 37 créations de poteaux d'incendie ont été réalisés en 2024 (contre 46 en 2023).

#### **1.3.2 Analyse du secteur « Régie avec prestataire » :**

##### Exploitation :

L'évolution de la population du territoire de la Régie avec prestation montre une dynamique identique à celle de la régie avec une stagnation du nombre d'abonnés mais une augmentation du nombre d'habitants.

La consommation a baissé pour cette année 2024, avec une consommation autour des 104 m<sup>3</sup>/abonné/an.

Le rendement baisse cette année 2024 (67.3 %) avec une activité réparation de fuites plus faible que les années précédentes. Le secteur de Thiberville a un rendement très bon (+ de 80 %) pour un secteur rural, ce résultat sur ce secteur lisse les résultats sur des UDI avec des rendements plus faible SERL (63 %) et Cormeilles/ saint pierre de Cormeilles (61 %). Contrairement au secteur en régie les tendances de rendements se reflètent sur les ILP : ILP UDI Saint Pierre de Cormeilles / Cormeilles 3.60 m<sup>3</sup>/j/km), UDI SERL (2.12 m<sup>3</sup>/j/km) et UDI Thiberville (1.54 m<sup>3</sup>/j/km).

L'eau distribuée est de très bonne qualité bactériologique. La recherche de nouvelles molécules par l'ARS montre la présence de métabolite de pesticides dans plusieurs de nos ressources.

L'arrêt de la production depuis le forage de Thiberville est compensé par davantage de sollicitations de la ressource de Bailleul la Vallée. Les difficultés avec l'UF d'Heudreville en 2024, a conduit a sollicité la ressource de Bailleul la Vallée pour secourir le secteur alimenté normalement par Saint Aubin de Scellon.

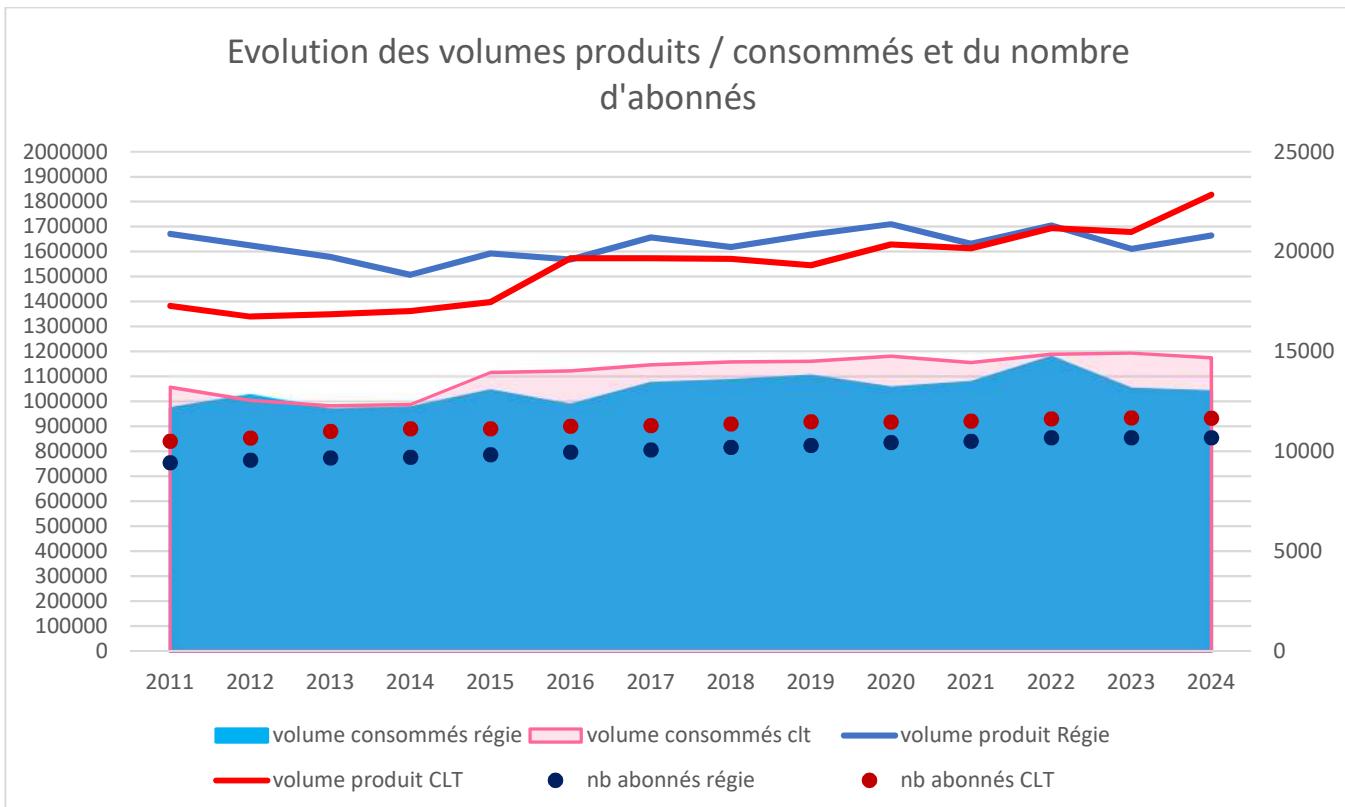
#### Travaux :

Un peu plus de 16 km de canalisations renouvelées et mises en service cette année, avec un programme de renouvellement qui s'est déroulé de Septembre 2023 à Juillet 2024.

**50** branchements nouveaux créés, l'activité est en baisse (86 en 2023).

## 1.4 Perspectives d'évolution

- Poursuite du plan de renouvellement des réseaux d'eau potable
- Démarrage du programme de suivi des eaux brutes
- Recentrer le syndicat sur l'amélioration des rendements en remettant la priorité sur la recherche et la réparation de fuites
- Gestion patrimoniale renforcée : créer un fichier de suivi des opérations de maintenance et de priorisation de renouvellement des réseaux d'eau potable sur les réseaux les plus fuyards.
- Consolidation des méthodes d'exploitation via le SIG,
- Convergence de la grille tarifaire et de la gestion de la facturation,



## 2. MODE DE GESTION

### 2.1 Modalités

#### **2.1.1 Régie – (ex SIPAEP Beuzeville)**

Le service est exploité en régie directe, ce mode de gestion consiste en la prise en charge directe du fonctionnement de ce service avec ses propres moyens matériels et humains.

#### **2.1.2 Régie avec contrat de prestations (ex SAEP CLT)**

Délégataire : STGS

Date d'effet : 01/01/2022

Durée : 8 ans

Date de fin : 31/12/2029

Avenants :

- N°1 du 16/12/2022 porte sur le versement des sommes recouvrées, sur les encassemens et sur la reddition des comptes.
- N°2 du 21/06/2024 modification de la révision du prix du marché

### 2.2 Coordonnées de la Collectivité

Nom de la collectivité : SIAEP DU LIEUVIN

Le Président : Monsieur Jacques ENOS

Le siège : 133 Rue Albert Sorel – 27210 BEUZEVILLE

Téléphone : 02 32 57 71 11

Mail : [contact@siaeplieuvin.fr](mailto:contact@siaeplieuvin.fr)

Site internet : [www.siaeplieuvin.fr](http://www.siaeplieuvin.fr)

### 2.3 Le Prestataire (territoire de l'ex SAEP CLT)

Société : STGS

Le responsable de Centre : Monsieur MAUGER Thomas

Adresse : 155 rue des Frères Lumières – 76330 PORT JEROME SUR SEINE

Téléphone : 02 35 95 92 60

Site internet : [www.stgs.fr](http://www.stgs.fr)

<b>Infos utiles</b>	
Régie d'Exploitation de Beuzeville Tél : 02.32.57.71.11 - 24/24h <a href="http://www.siaeplieuvin.fr">www.siaeplieuvin.fr</a> 133 rue Albert Sorel - 27210 Beuzeville	Prestation de Service-STGS Tél : 09.69.32.69.33 - 24/24h <a href="http://www.stgs.fr">www.stgs.fr</a> 1 ZA du Castel - 27450 Lieurey
Du lundi au vendredi : 8h30/12h00 - 14h00/17h00	

## 2.4 Population desservie

BUDGET PRINCIPAL 00 - REGIE	
Berville sur Mer	688
Beuzeville	4 766
Le Bois-Hellain	212
Bonneville-La-Louvet**	841
Boulleville	1 250
La Chapelle-Bayvel	394
Conteville	1 045
Epaignes	1 590
Fatouville-Grestain	723
Fiquefleur-Equainville	757
Fort-Moville	522
Foulbec	657
La Lande-Saint-Léger**	408
Manneville-La-Raoult	493
Martainville	503
Les Préaux	405
Saint-Benoît-d'Hébertot**	10
Saint-Maclou	678
Saint-Pierre-du-Val	590
Saint-Sulpice-de-Grimbouville	158
Saint-Symphorien	473
Selles	485
Le Torpt	470
Tourville-sur-Pont-Audemer*	496
Toutainville	1 310
Triqueville	359
Vannecrocq	163
<b>POPULATION TOTALE</b>	<b>20 446</b>

BUDGET ANNEXE 03 - REGIE PRESTATIONS			
Asnières	347	Lieurey	1 504
Authou	340	Livet sur Authou	166
Bailleul la Vallée	97	Malouy	171
Barville	86	Morainville Jouveaux	379
Bazoques	141	Morsan	125
Boissy Lamberville	382	Neuville sur Authou	194
Bournainville Faverolles	492	Noards	61
Bretigny	144	Notre Dame d'Epine	70
Campigny	1 118	Piencourt	172
Conde sur Risle	668	Saint Aubin de Scellon	338
Cormeilles	1 155	Saint Benoit des Ombres	143
Drucourt	583	Saint Christophe sur Condé	434
Durandville	145	Saint Etienne l'Allier	534
Epreville en Lieuvin	206	Saint Georges du Vièvre	312
Folleville	195	Saint Grégoire du Vièvre	907
Fontaine la Louvet	343	Saint Mards de Fresne**	347
Freneuse sur Risle	343	Saint Martin Saint Firmin	348
Fresne Cauverville	192	Saint Philbert sur Risle**	838
Giverville	392	Saint Pierre de Cormeilles	590
Heudreville en Lieuvin	116	Saint Pierre de Salerne	236
La Chapelle Hareng	124	Saint Pierre des Ifs	261
La Noé Poulain	256	Saint Siméon	331
La Poterie Mathieu	168	Saint Sylvestre de Cormeilles	229
Le Favril	187	Saint Victor d'Epine	343
Le Mesnil Saint Jean	171	Saint Vincent du Boulay	375
Le Planquay	162	Thiberville	1 788
Le Theil Nolent	275	Tourville-surPont-Audemer*	387
Les Places	76	<b>POPULATION TOTALE</b>	<b>20 487</b>

\* Commune desservie par les 2 entités de gestion du syndicat

\*\* Communes partiellement desservies par notre collectivité

### 3. LA GESTION ABONNÉS

#### 3.1 Répartition des branchements au 31/12/2024

##### 3.1.1 Nombre de branchements

REGIE				BUDGET ANNEXE 03 - REGIE PRESTATIONS								
	2023	2024	Evolution		2023	2024	Evolution		2023	2024	Evolution	
Berville sur Mer	425	<b>419</b>	-1,41%	Asnières	229	<b>229</b>	0,00%	Lieurey	1 016	<b>1 023</b>	0,69%	
Beuzeville	2 875	<b>2 797</b>	-2,71%	Authou	179	<b>179</b>	0,00%	Livet sur Authou	115	<b>115</b>	0,00%	
Le Bois-Hellain	171	<b>161</b>	-5,85%	Bailleul la Vallée	105	<b>106</b>	0,95%	Malouy	78	<b>79</b>	1,28%	
Bonneville-La-Louvet	284	<b>267</b>	-5,99%	Barville	46	<b>47</b>	2,17%	Morainville Jouveaux	311	<b>310</b>	-0,32%	
Boulleville	621	<b>604</b>	-2,74%	Bazoques	107	<b>109</b>	1,87%	Morsan	83	<b>83</b>	0,00%	
La Chapelle-Bayvel	228	<b>216</b>	-5,26%	Boissy Lamberville	199	<b>202</b>	1,51%	Neuville sur Authou	109	<b>110</b>	0,92%	
Conteville	610	<b>583</b>	-4,43%	Bourainvillle Faverolles	263	<b>263</b>	0,00%	Noards	62	<b>63</b>	1,61%	
Epaignes	1 057	<b>1 003</b>	-5,11%	Bretigny	82	<b>82</b>	0,00%	Notre Dame d'Epine	48	<b>48</b>	0,00%	
Fatouville-Grestain	506	<b>481</b>	-4,94%	Campigny	534	<b>535</b>	0,19%	Piencourt	123	<b>123</b>	0,00%	
Fiquefleur-Equainville	497	<b>466</b>	-6,24%	Conde sur Risle	350	<b>350</b>	0,00%	Saint Aubin de Scellon	264	<b>264</b>	0,00%	
Fort-Moville	356	<b>322</b>	-9,55%	Cormeilles	801	<b>807</b>	0,75%	Saint Benoit des Ombres	99	<b>99</b>	0,00%	
Foulbec	385	<b>369</b>	-4,16%	Drucourt	362	<b>364</b>	0,55%	Saint Christophe sur Condé	286	<b>286</b>	0,00%	
La Lande-Saint-Léger	218	<b>209</b>	-4,13%	Duranville	89	<b>89</b>	0,00%	Saint Etienne l'Allier	321	<b>322</b>	0,31%	
Manneville-La-Raoult	351	<b>344</b>	-1,99%	Epreville en Lievin	149	<b>148</b>	-0,67%	Saint Georges du Vièvre	576	<b>579</b>	0,52%	
Martinville	321	<b>292</b>	-9,03%	Folleville	108	<b>109</b>	0,93%	Saint Grégoire du Vièvre	229	<b>230</b>	0,44%	
Les Préaux	247	<b>234</b>	-5,26%	Fontaine la Louvet	247	<b>247</b>	0,00%	Saint Mards de Fresne	81	<b>81</b>	0,00%	
Saint-Benoît-d'Hébertot	8	<b>6</b>	-25,00%	Freneuse sur Risle	246	<b>247</b>	0,41%	Saint Martin Saint Firmin	195	<b>195</b>	0,00%	
Saint-Maclou	431	<b>411</b>	-4,64%	Fresne Cauverville	143	<b>142</b>	-0,70%	Saint Philbert sur Risle	265	<b>268</b>	1,13%	
Saint-Pierre-du-Val	403	<b>380</b>	-5,71%	Giverville	239	<b>241</b>	0,84%	Saint pierre de Cormeilles	476	<b>476</b>	0,00%	
Grimbouville	102	<b>93</b>	-8,82%	Heudreville en Lievin	93	<b>94</b>	1,08%	Saint Pierre de Salerne	155	<b>155</b>	0,00%	
Saint-Symphorien	270	<b>253</b>	-6,30%	La Chapelle Hareng	73	<b>73</b>	0,00%	Saint Pierre des Ifs	187	<b>189</b>	1,07%	
Selles	320	<b>295</b>	-7,81%	La Noé Poulain	154	<b>156</b>	1,30%	Saint Siméon	188	<b>188</b>	0,00%	
Le Torpt	298	<b>271</b>	-9,06%	La Poterie Mathieu	114	<b>114</b>	0,00%	Saint Sylvestre de Cormeilles	225	<b>226</b>	0,44%	
Tourville-sur-Pont-	218	<b>200</b>	-8,26%	Le Favril	114	<b>115</b>	0,88%	Saint Victor d'Epine	235	<b>235</b>	0,00%	
Toutainville	703	<b>663</b>	-5,69%	Le Mesnil Saint Jean	153	<b>153</b>	0,00%	Saint Vincent du Boulay	207	<b>208</b>	0,48%	
Triqueville	277	<b>258</b>	-6,86%	Le Planquay	97	<b>97</b>	0,00%	Thiberville	1 202	<b>1 197</b>	-0,42%	
Vannecrocq	133	<b>114</b>	-14,29%	Le Theil Nolent	174	<b>174</b>	0,00%	Tourville-surPont-Audemer	170	<b>170</b>	0,00%	
<b>TOTAL</b>	12 315	<b>11 711</b>	<b>-4,90%</b>	Les Places	46	<b>46</b>	0,00%	<b>TOTAL</b>	12 802	<b>12 840</b>	<b>0,30%</b>	

##### 3.1.2 Répartition des branchements

REGIE	Bt ouverts	Bt fermés	TOTAL	REGIE PRESTATIONS	Bt ouverts	Bt fermés	TOTAL
	10 889	822	11 711		11 755	1 085	12 840

Branchements fermés → branchements sans abonné au 31 décembre.

### 3.1.3 Branchements neufs

	REGIE	REGIE PRESTATIONS
<b>Nouveaux branchements mis en service en 2024</b>	81	50

### 3.1.4 Demandes de CU et Permis de construire

	REGIE	REGIE PRESTATIONS
<b>Consultation avis urbanisme</b>	147	177

## 3.2 Informations sur les abonnés

### 3.2.1 Répartition des abonnés par commune

	REGIE			REGIE PRESTATIONS							
	2023	2024	Evolution		2023	2024	Evolution		2023	2024	Evolution
Berville sur Mer	386	384	-0,52%	Asnières	203	205	0,99%	Lieurey	917	923	0,65%
Beuzeville	2 530	2 546	0,63%	Authou	165	164	-0,61%	Livet sur Authou	101	102	0,99%
Le Bois-Hellain	145	142	-2,07%	Bailléul la Vallée	91	88	-3,30%	Malouy	73	76	4,11%
Bonneville-La-Louvret	247	244	-1,21%	Barville	41	42	2,44%	Morainville Jouveaux	277	278	0,36%
Boulleville	552	564	2,17%	Bazoques	97	98	1,03%	Morsan	76	76	0,00%
La Chapelle-Bayvel	201	202	0,50%	Boissy Lamberville	182	184	1,10%	Neuville sur Authou	91	92	1,10%
Conteville	527	523	-0,76%	Bournainville Faverolles	238	236	-0,84%	Noards	53	53	0,00%
Epaingnes	894	900	0,67%	Bretigny	76	76	0,00%	Notre Dame d'Epine	44	43	-2,27%
Fatouville-Grestain	440	442	0,45%	Campigny	501	502	0,20%	Piencourt	108	106	-1,85%
Fiquefleur-Equainville	429	426	-0,70%	Conde sur Risle	326	327	0,31%	Saint Aubin de Scellon	243	242	-0,41%
Fort-Moville	288	292	1,39%	Cormeilles	776	775	-0,13%	Saint Benoit des Ombres	89	88	-1,12%
Foulbec	333	333	0,00%	Drucourt	341	341	0,00%	Saint Christophe sur Condé	257	255	-0,78%
La Lande-Saint-Léger	191	192	0,52%	Durandville	84	82	-2,38%	Saint Etienne l'Allier	281	285	1,42%
Manneville-La-Raoult	315	317	0,63%	Eperville en Lieuvain	133	131	-1,50%	Saint Georges du Vièvre	536	535	-0,19%
Martinvillle	257	256	-0,39%	Folleville	98	98	0,00%	Saint Grégoire du Vièvre	210	211	0,48%
Les Préaux	213	214	0,47%	Fontaine la Louvet	229	228	-0,44%	Saint Mards de Fresne	71	72	1,41%
Saint-Benoît-d'Hébertot	8	6	-25,00%	Freneuse sur Risle	224	226	0,89%	Saint Martin Saint Firmin	172	169	-1,74%
Saint-Maclou	378	377	-0,26%	Fresne Cauverville	124	120	-3,23%	Saint Philbert sur Risle	239	243	1,67%
Saint-Pierre-du-Val	346	345	-0,29%	Giverville	213	209	-1,88%	Saint pierre de Cormeilles	423	424	0,24%
Saint-Sulpice-de-	88	88	0,00%	Heudreville en Lieuvain	84	85	1,19%	Saint Pierre de Salerne	142	142	0,00%
Saint-Symphorien	240	239	-0,42%	La Chapelle Hareng	66	65	-1,52%	Saint Pierre des Ifs	162	163	0,62%
Selles	267	266	-0,37%	La Noé Poulain	141	142	0,71%	Saint Siméon	177	174	-1,69%
Le Torpt	257	253	-1,56%	La Poterie Mathieu	106	106	0,00%	S tYvestre de Cormeilles	205	206	0,49%
Tourville-sur-Pont-	190	188	-1,05%	Le Favril	106	108	1,89%	Saint Victor d'Epine	211	210	-0,47%
Toutainville	625	615	-1,60%	Le Mesnil Saint Jean	134	134	0,00%	Saint Vincent du Boulay	184	185	0,54%
Triqueville	236	230	-2,54%	Le Planquay	86	86	0,00%	Thiberville	1 101	1 094	-0,64%
Vannecrocq	102	100	-1,96%	Le Theil Nolent	162	161	-0,62%	Tourville-surPont-Audemer	154	155	0,65%
<b>TOTAL</b>	<b>10 685</b>	<b>10 684</b>	<b>-0,01%</b>	Les Places	43	42	-2,33%	<b>TOTAL</b>	11 667	<b>11 663</b>	<b>-0,03%</b>

### 3.2.2 Mutations et services annexes

REGIE	Départs		Arrivées	%	REGIE PRESTATIONS	Départs		Arrivées	%
	622	670	6,27	NC	697	5,97			
	Plvts à échéance	%	Mensualisés	%	Plvts à échéance	%	Mensualisés	%	
	573	5,36	3 496	32,72	1 904	16,32	3 940	33,77	

% du nombre total des abonnés

### 3.2.3 Période de relève – Volumes

#### Régie

2024 : 30/09/2024 au 19/11/2024  
 2023 : du 02/10/2022 au 10/11/2023

#### Régie prestations – Périodes de consommations

- Secteur ex Thiberville : 02 novembre 2023 au 25 octobre 2024
- Ex Cormeilles, Saint-Sylvestre de Cormeilles et Saint Pierre de Cormeilles : 29 décembre 2023 au 28 décembre 2024
- Ex SIAEP Lieuvin : 01 décembre 2023 au 14 novembre 2024

### Volume consommé issu de la relève

REGIE			
	Conso 2023	Conso 2024	Evolution
Berville sur Mer	<b>27 012</b>	<b>28 026</b>	3,75%
Beuzeville	<b>251 536</b>	<b>247 283</b>	-1,69%
Le Bois-Hellain	<b>13 030</b>	<b>13 908</b>	6,74%
Bonneville-La-Louvet	<b>21 941</b>	<b>21 323</b>	-2,82%
Boulleville	<b>62 172</b>	<b>63 079</b>	1,46%
La Chapelle-Bayvel	<b>16 614</b>	<b>15 227</b>	-8,35%
Conteville	<b>45 069</b>	<b>47 657</b>	5,74%
Eaignes	<b>94 363</b>	<b>94 202</b>	-0,17%
Fatouville-Grestain	<b>41 402</b>	<b>46 669</b>	12,72%
Fiquefleur-Equainville	<b>49 623</b>	<b>46 446</b>	-6,40%
Fort-Moville	<b>28 583</b>	<b>27 019</b>	-5,47%
Foulbec	<b>36 804</b>	<b>33 165</b>	-9,89%
La Lande-Saint-Léger	<b>16 453</b>	<b>16 268</b>	-1,12%
Manneville-La-Raoult	<b>28 642</b>	<b>36 921</b>	28,91%
Martainville	<b>22 030</b>	<b>26 047</b>	18,23%
Les Préaux	<b>18 628</b>	<b>19 529</b>	4,84%
Saint-Benoît-d'Hébertot	<b>742</b>	<b>558</b>	-24,80%
Saint-Maclou	<b>39 966</b>	<b>45 239</b>	13,19%
Saint-Pierre-du-Val	<b>33 997</b>	<b>30 813</b>	-9,37%
St-Sulpice-de-Grimbouville	<b>7 436</b>	<b>7 411</b>	-0,34%
Saint-Symphorien	<b>22 673</b>	<b>22 729</b>	0,25%
Selles	<b>34 659</b>	<b>20 843</b>	-39,86%
Le Torpt	<b>20 628</b>	<b>22 942</b>	11,22%
Tourville-sur-Pont-Audemer	<b>23 692</b>	<b>17 643</b>	-25,53%
Toutainville	<b>57 068</b>	<b>52 840</b>	-7,41%
Triqueville	<b>22 497</b>	<b>26 665</b>	18,53%
Vannecrocq	<b>11 493</b>	<b>8 548</b>	-25,62%
<b>TOTAL</b>	<b>1 048 753</b>	<b>1 039 000</b>	<b>-0,93%</b>

BUDGET ANNEXE 03 - REGIE PRESTATIONS							
	Conso 2023	Conso 2024	Evolution		Conso 2023	Conso 2024	Evolution
Asnières	<b>33 689</b>	<b>30 250</b>	-10,21%	Lieurey	<b>75 941</b>	<b>72 003</b>	-5,19%
Authou	<b>13 956</b>	<b>22 328</b>	59,99%	Livet sur Authou	<b>8 886</b>	<b>11 508</b>	29,51%
Bailleul la Vallée	<b>8 846</b>	<b>8 686</b>	-1,81%	Malouy	<b>11 515</b>	<b>7 430</b>	-35,48%
Barville	<b>11 904</b>	<b>14 806</b>	24,38%	Morainville Jouveaux	<b>42 549</b>	<b>36 189</b>	-14,95%
Bazoques	<b>7 469</b>	<b>6 932</b>	-7,19%	Morsan	<b>5 627</b>	<b>5 686</b>	1,05%
Boissy Lamberville	<b>18 091</b>	<b>16 679</b>	-7,80%	Neuville sur Authou	<b>10 238</b>	<b>9 810</b>	-4,18%
Bournainville Faverolles	<b>19 272</b>	<b>26 459</b>	37,29%	Noards	<b>5 664</b>	<b>4 790</b>	-15,43%
Bretigny	<b>6 545</b>	<b>9 417</b>	43,88%	Notre Dame d'Epine	<b>4 309</b>	<b>3 970</b>	-7,87%
Campigny	<b>46 170</b>	<b>45 033</b>	-2,46%	Piencourt	<b>26 625</b>	<b>31 697</b>	19,05%
Conde sur Risle	<b>32 605</b>	<b>31 798</b>	-2,48%	Saint Aubin de Scellon	<b>23 943</b>	<b>20 529</b>	-14,26%
Cormeilles	<b>94 500</b>	<b>89 851</b>	-4,92%	Saint Benoit des Ombres	<b>6 599</b>	<b>5 976</b>	-9,44%
Drucourt	<b>34 952</b>	<b>32 302</b>	-7,58%	Saint Christophe sur Condé	<b>23 787</b>	<b>23 095</b>	-2,91%
Duravelle	<b>10 919</b>	<b>9 453</b>	-13,43%	Saint Etienne l'Allier	<b>34 938</b>	<b>26 825</b>	-23,22%
Epreville en Lieuvin	<b>10 247</b>	<b>11 777</b>	14,93%	Saint Georges du Vièvre	<b>47 748</b>	<b>47 492</b>	-0,54%
Folleville	<b>8 701</b>	<b>6 586</b>	-24,31%	saint Grégoire du vièvre	<b>18 217</b>	<b>17 897</b>	-1,76%
Fontaine la Louvet	<b>26 437</b>	<b>35 369</b>	33,79%	Saint Mards de Fresne	<b>7 940</b>	<b>6 985</b>	-12,03%
Freneuse sur Risle	<b>18 996</b>	<b>29 402</b>	54,78%	Saint Martin Saint Firmin	<b>15 525</b>	<b>14 608</b>	-5,91%
Fresne Cauverville	<b>15 683</b>	<b>14 596</b>	-6,93%	Saint Philbert sur Risle	<b>22 632</b>	<b>19 520</b>	-13,75%
Giverville	<b>18 494</b>	<b>18 582</b>	0,48%	Saint pierre de Cormeilles	<b>40 983</b>	<b>42 748</b>	4,31%
Heudreville en Lieuvin	<b>7 028</b>	<b>7 620</b>	8,42%	Saint Pierre de Salerne	<b>13 493</b>	<b>12 414</b>	-8,00%
La Chapelle Hareng	<b>12 496</b>	<b>11 537</b>	-7,67%	Saint Pierre des Ifs	<b>15 087</b>	<b>13 357</b>	-11,47%
La Noé Poulain	<b>13 546</b>	<b>10 133</b>	-25,20%	Saint Siméon	<b>20 860</b>	<b>30 205</b>	44,80%
La Poterie Mathieu	<b>11 750</b>	<b>11 746</b>	-0,03%	St Sylvestre de Cormeilles	<b>1 956</b>	<b>4 159</b>	112,63%
Le Favril	<b>14 355</b>	<b>8 866</b>	-38,24%	Saint Victor d'Epine	<b>17 127</b>	<b>16 721</b>	-2,37%
Le Mesnil Saint Jean	<b>18 227</b>	<b>11 726</b>	-35,67%	Saint Vincent du Boulay	<b>17 178</b>	<b>19 537</b>	13,73%
Le Planquay	<b>8 158</b>	<b>7 215</b>	-11,56%	Thiberville	<b>100 351</b>	<b>99 201</b>	-1,15%
Le Theil Nolent	<b>20 696</b>	<b>14 571</b>	-29,60%	Tourville-surPont-Audemer	<b>22 865</b>	<b>21 889</b>	-4,27%
Les Places	<b>7 155</b>	<b>4 958</b>	-30,71%	<b>TOTAL</b>	<b>1 193 470</b>	<b>1 174 919</b>	-1,55%

REGIE	Consommation annuelle < 200 m <sup>3</sup>	Consommation annuelle 200 < < 6000 m <sup>3</sup>	Consommation annuelle > 6000 m <sup>3</sup>	TOTAL
Volumes consommés sur la période de relève	689 508	321 178	28 299	<b>1 038 985</b>
Nombre de jours moyens	365			
Volumes consommés ramenés sur une année				<b>1 038 985</b>
Nombre d'abonnés	10 256	424	4	<b>10 684</b>
Moyenne m <sup>3</sup> /abonnés	67	757	7 075	<b>97</b>
REGIE PRESTATIONS	Consommation annuelle < 200 m <sup>3</sup>	Consommation annuelle 200 < < 6000 m <sup>3</sup>	Consommation annuelle > 6000 m <sup>3</sup>	TOTAL
Volumes consommés sur la période de relève	682 174	452 785	39 960	<b>1 174 919</b>
Nombre de jours moyens	349 à 365			
Volumes consommés ramenés sur une année	705 883	467 079	41 519	<b>1 214 481</b>
Nombre d'abonnés	10 932	728	4	<b>11 664</b>
Moyenne m <sup>3</sup> /abonnés	65	642	10 380	<b>104</b>

### Liste des gros consommateurs (> 6 000m<sup>3</sup>) hors vente en gros :

REGIE	TYPE DE BRANCHEMENT	Volume 2024
BOULLEVILLE	BT INDUSTRIEL (Fuite)	8 450
TRIQUEVILLE	BT DOMESTIQUE (Fuite)	6 219
EPAIGNES	BT DOMESTIQUE (Conso)	6 462
BEUZEVILLE	BT INDUSTRIEL (Conso)	7 168
<b>TOTAL</b>		<b>28 299</b>
REGIE PRESTATIONS	TYPE DE BRANCHEMENT	Volume 2024
LA CHAPELLE HARENG	CONSO	7 025
PIENCOURT		7 657
FRENEUSE SUR RISLE		6 827
AUTHOU		8 569
SAINT SIMEON		9 882
<b>TOTAL</b>		<b>39 960</b>

### Nombre de redevables directs auprès de l'Agence de L'Eau :

REGIE	4	REGIE PRESTATIONS	1 (2 Branchements)
-------	---	-------------------	-----------------------

### Dégrèvements accordés pour fuites :

Secteur Régie						
	0m <sup>3</sup> /refus	0/100 m <sup>3</sup>	100/500 m <sup>3</sup>	500/1 000 m <sup>3</sup>	> à 1 000 m <sup>3</sup>	TOTAL
Nombre	52	11	74	32	25	142
Volume	0	366	9 201	14 086	30 848	54 401
Secteur CLT						
	0m <sup>3</sup> /refus	0/100 m <sup>3</sup>	100/500 m <sup>3</sup>	500/1 000 m <sup>3</sup>	> à 1 000 m <sup>3</sup>	TOTAL
Nombre	0	37	50	11	21	119
Volume	0	1 706	12 598	7 854	49 214	71 372

**142 dossiers sur la régie en 2024 pour 54 401 m<sup>3</sup> de dégrèvement**

**119 dossiers sur le territoire CLT en 2024 pour 71 372 m<sup>3</sup> de dégrèvement**

### 3.2.4 Indicateurs de réclamations et des prestations aux clients

Les indicateurs sont présentés ci-dessous conformément au décret du 2 mai 2007 relatif à l'annexe V du Code Général des Collectivités Territoriales et sont issus de notre dispositif de mémorisation des réclamations écrites.

Prestations aux abonnés	REGIE	REGIE PRESTATIONS
	2024	
Taux de réponses au courrier dans un délai de 15 jours (calendaires)	100,00%	100,00%
Taux de respect du délai de remise en eau des branchements existants	100,00%	100,00%
Taux de respect du délai d'exécution des travaux de branchement neuf	90,00%	90,00%
Nombre de demandes d'échéanciers (délais de paiements) Régie : géré par la Trésorerie	NC	438

## 4. LA GESTION TECHNIQUE

### 4.1 Description des installations

#### 4.1.1 Les installations de production

REGIE	
<b>CAPTAGE DES GODELIERS</b>	
Date de mise en service	1947
Capacité nominale	300 à 400 m <sup>3</sup> /h (Débit source)
Nature de l'eau	Souterraine
Provenance	Captage
Type de filière	Eau brute vers station d'ultrafiltration de la Fosse Jeannot
Equipement de télésurveillance	Oui
Groupe électrogène	Non
Volume autorisé	1729 m <sup>3</sup> /j
Champ captant	Bâche de captage - Cénomanien
Stérilisation	Non
Refoulement	2 pompes de 125 m <sup>3</sup> /h à 76 mCE
Mesure	Turbidité eau brute
<b>FORAGE DE FOULBEC</b>	
Date de mise en service	1984
Capacité nominale	250 m <sup>3</sup> /h
Nature de l'eau	Souterraine
Provenance	Forage
Type de filière	Eau brute vers station d'ultrafiltration de la Fosse Jeannot
Equipement de télésurveillance	Oui
Groupe électrogène	Oui
Volume autorisé	3 000 m <sup>3</sup> /j
Champ captant	Forage dans la craie Lievin-Ouche
Stérilisation	Non (Stérilisation à la Fosse Jeannot - Pôle de regroupement)
Refoulement	3 x 150 m <sup>3</sup> /h
Mesure	-
<b>USINE D'ULTRAFILTRATION - STATION DE LA FOSSE JEANNOT - BOULLEVILLE</b>	
Bâche d'eau brute	120 m <sup>3</sup>
Gavage	2 x 125 m <sup>3</sup> /h
Préfiltration	-
Ultrafiltration	125 m <sup>3</sup> /h
Bâche eau traitée	5 000 m <sup>3</sup>
Reprise	-
Chloration	Oui
Suivi qualité	Turbidimètre & Analyseur de chlore en continu
télésurveillance	Oui
Secours alimentation électrique	Oui (Groupe électrogène)

REGIE PRESTATIONS					
CAPTAGES					
	Bailleul la Vallée (captage et forage)	Captage de la Fontaine St Crespin et station de pompage de Cormeilles	St Pierre de Cormeilles - Vallée aux lièvres	Saint Martin - Saint Firmin	Freneuse sur Risle
Date de mise en service	2009 pour le forage	2012 (nouvelle station)	1962	1954	1955
Capacité nominale	125 m <sup>3</sup> /h	2 pompes de 25m <sup>3</sup> /h	2 pompes de 20m <sup>3</sup> /h	80 m <sup>3</sup> /h	50 m <sup>3</sup> /h
Nature de l'eau	Souterraine	Souterraine	Souterraine	Souterraine	Souterraine
Provenance	1 captage + 1 forage	1 Captage	1 Captage	Captage avec galerie de 23,35 ml	Captage avec galerie de 26,50 ml
Type de filière	Traitement physico - chimique	Traitement physico - chimique	Traitement physico - chimique	Traitement physico-chimique	Traitement physico-chimique
Équipement de télésurveillance	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Groupe électrogène	Non	Non	Non	Non	Non
Volume autorisé	600 m <sup>3</sup> /j +1200 m <sup>3</sup> /j	460 m <sup>3</sup> /j	400 m <sup>3</sup> /j	1665 m <sup>3</sup> /jour	1200 m <sup>3</sup> /jour
Champ captant	1 captage	1 Captage avec barbacanes	Ouvrage sur captage	Galerie de 23,35 ml, bâche de stockage cylindrique de 100 m <sup>3</sup> et bâche de stockage tubulaire de 60 m <sup>3</sup>	Galerie de 26,50 ml, bâche de stockage cylindrique de 100 m <sup>3</sup>
Refoulement	3 pompes 70 m <sup>3</sup> /h à 130m de HMT 1 refoulement (Aacier 125) vers Fresnes et 1 refoulement (Aacier 175) vers Piencourt	2 x 45 m <sup>3</sup> /h	2 x 25 m <sup>3</sup> /h	4 pompes (2 pompes 50m <sup>3</sup> /h à 120 m et de HMT 2 pompes 27 m3/h à 120 m de HMT)	2 pompes 50 m <sup>3</sup> /h à 102 m de HMT
Désinfection	Chlore gazeux (injection dans les deux refoulements)	Chlore gazeux	Chlore gazeux	Chlore gazeux (chloration par injection sur l'amenée d'eau)	Chlore gazeux (chloration par injection dans la bâche)
Métrologie	1 turbidimètre et 1 compteur DN 100	Débitmètre Ø80	Turbidimètre + compteur	1 Turbidimètre HACH, 1 analyseur pH et chlore SWANN et 1 compteur DN 150	1 turbidimètre HACH, 1 analyseur ph et chlore SWANN & 1 compteur DN 80
Forage	Mise en service en 2010 - Autorisation : 1200 m <sup>3</sup> /j				
Equipement	2 pompes 76 m <sup>3</sup> /h à 130 m de HMT vers le réservoir de Fresne				
FORAGE					
	Thiberville (Arrêté depuis 02/2020)	St Aubin de Scellon	Livet sur Authou	Saint Georges du vièvre	
Date de mise en service	1907 - élargi en 1962	1983	1965	1936	
Capacité nominale	20 m <sup>3</sup> /h	150 m <sup>3</sup> /h	20 m <sup>3</sup> /h	15 m <sup>3</sup> /h	
Nature de l'eau	Souterraine	Souterraine	souterraine	Souterraine	
Provenance	Forage	Forage	Forage	Forage	
Type de filière	Traitement physico - chimique	Traitement physico-chimique	Traitement physico-chimique	Traitement physico-chimique	
Équipement de télésurveillance	Non	Oui	Oui	Oui	
Groupe électrogène	Non	oui (à l'usine d'ultrafiltration)	Non	Non	
Volume autorisé		3 000 m <sup>3</sup> /jour	400 m <sup>3</sup> /jour	300 m <sup>3</sup> /jour	
Champ captant	1 forage équipé d'une pompe 20 m <sup>3</sup> /h à 70 m de HMT	1 forage équipé de deux pompes (2x125 m <sup>3</sup> /h)	Forage de 42m de profondeur	Forage équipé d'une pompe 15 m <sup>3</sup> /h à 40 m	
Désinfection	Chlore gazeux (injection dans le refoulement)	Chlore gazeux (chloration aux crépines des pompes)	Chlore gazeux (chloration par injection dans la bâche de reprise)	Chlore gazeux (chloration par injection dans la bâche de reprise)	
Refoulement			2 pompes de 25m <sup>3</sup> /h à 63 m de HMT		
Métrologie	1 compteur DN 80 sur le refoulement	1 Débitmètre DN 100	1 turbidimètre HACH et 1 compteur DN 80	1 Compteur DN 100	
USINE D'ULTRAFILTRATION - HEUDREVILLE EN LIEUVIN					
Bâche d'eau brute	50 m <sup>3</sup>				
Gavage	Pompe de gavage KSB 125 m <sup>3</sup> /h à 22mCE. Mesure par débitmètre électromagnétique				
Préfiltration	4 préfiltres "basse pression" 130 µm				
Ultrafiltration	18 modules DN 300 surface membranaire de 64 m <sup>2</sup>				
Bâche eau traitée	50 m <sup>3</sup>				
Reprise	3 pompes de reprise 75 m <sup>3</sup> /h MHMT : 50 mCE. Mesure par débitmètre électromagnétique				
Chloration	Chlore gazeux				
Suivi qualité	1 analyseur pH, redox - 1 analyseur turbidité eau brute - 1 analyseur de chlore - 1 analyseur turbidité eau traitée - 1 mesure de conductivité				
télésurveillance	Satellite WIT				
Secours alimentation électrique	1 Groupe électrogène 125 kva principale/137,5 kva secours				

#### 4.1.2 Les installations sur le réseau

REGIE					
Type d'installation	Lieu	Débit normal (m <sup>3</sup> /h)	HMT (m)	Télé surveillance	Chloration
Station de surpression	Boulleville (Fosse Jeannot)	3 x 133 m <sup>3</sup> /h + 1 x 64 m <sup>3</sup> /h → BOULLEVILLE	40	Oui	Oui
		2 x 300 m <sup>3</sup> /h → LE TORPT	40		
		3 x 72 m <sup>3</sup> /h + 1 x 30 m <sup>3</sup> /h → BEUZEVILLE	40		
Surpression	Vannecrocq	2 x 90 m <sup>3</sup> /h	55	Oui	Non
Surpression	Epaignes	3 x 57 m <sup>3</sup> /h	35	Oui	Oui

REGIE PRESTATIONS					
Type d'installation	Lieu	Débit normal (m <sup>3</sup> /h)	HMT (m)	Télé surveillance	Chloration
Surpression	Folleville	60		Oui	Oui
2 groupes électro-pompe à vitesse variable permettant une pression constante et une rechloration pour injection d'eau de chlore					
Surpression	St Georges du Vièvre	2 x 14 m <sup>3</sup> /h	26	Oui	Non
Station de pompage	Cormeilles	2 x 25 m <sup>3</sup> /h	72	Oui	Non
Reprise	Livet sur Authou	1 pompe 25 m <sup>3</sup> /h et 1 pompe 27 m <sup>3</sup> /h	64	Oui	Oui
Reprise	St Victor d'Epine	2 x 25 m <sup>3</sup> /h	41,3	Oui	Non
Reprise	La Poterie Mathieu	2 x 31 m <sup>3</sup> /h	43	Oui	Oui
Reprise	Heudreville en Lieuvin	2 x 50 m <sup>3</sup> /h	20	Oui	Non

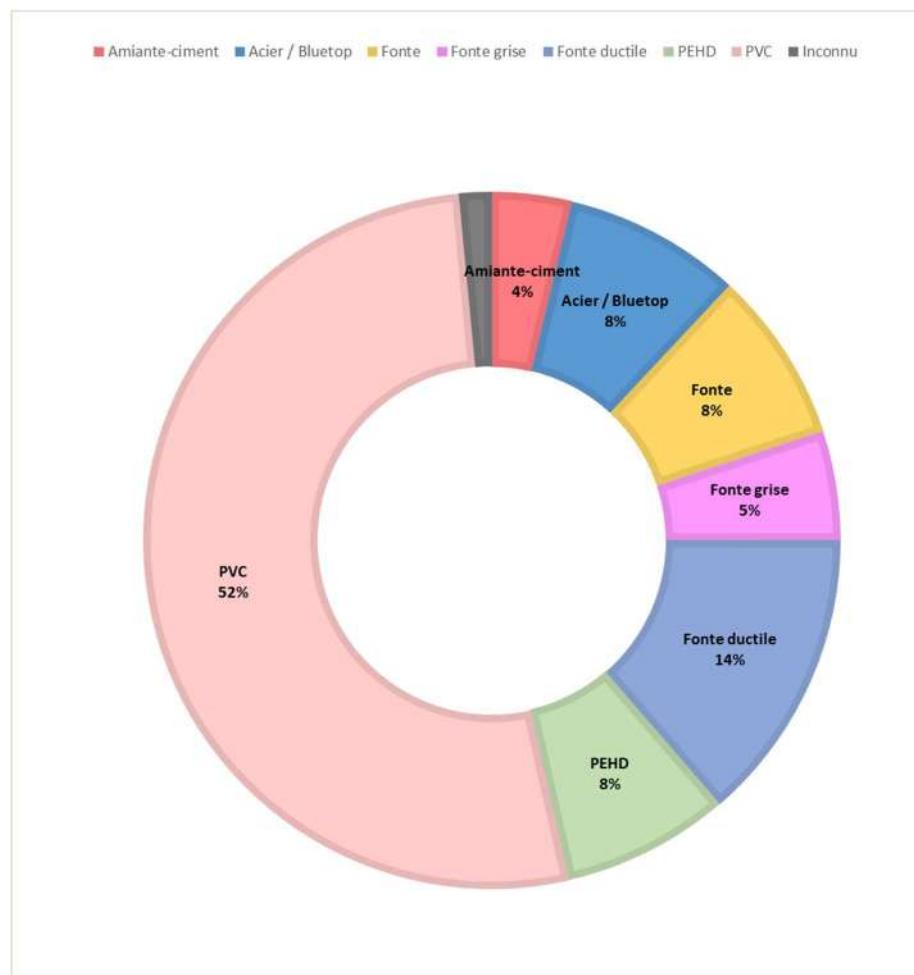
### 4.1.3 Les ouvrages de stockage

REGIE						
Type d'ouvrage	Localisation	Volume (m <sup>3</sup> )	Cote Sol (m NGF)	Cote Radier (m NGF)	Cote Trop plein (m NGF)	Télésurveillance
Réservoir sur tour	Le Torpt	700	125,00	156,20	162,18	Oui
Rés. semi-enterré	Conteville	150	75,00	72,00	75,00	Oui
Rés. semi-enterré	Toutainville	250	75,00	72,50	75,50	Oui
Rés. semi-enterré	Vannecrocq	300	130,00	129,80	134,80	Oui
Rés. semi-enterré	Epaignes	1 000	178,50	176,80	182,80	Oui
Rés. semi-enterré	Fosse Jeannot - Boulleville	5 000	127,00	135,00	142,00	Oui
<b>TOTAL CAPACITE DE STOCKAGE</b>		<b>7 400</b>				

REGIE PRESTATIONS						
Type d'ouvrage	Localisation	Volume (m <sup>3</sup> )	Cote Sol (m NGF)	Cote Radier (m NGF)	Cote Trop plein (m NGF)	Télésurveillance
Réservoir sur tour	Fresne Cauverville	500	164,78	204,70	209,90	Oui
Réservoir sur tour	Piencourt	500	165,15	202,75	209,70	Oui
Réservoir sur tour	Drucourt - le Mesnil	500	174,87	219,87	225,37	Oui
Réservoir sur tour	Drucourt - la Buissonnière	250	185,18	210,18	215,00	Oui
Réservoir sur tour	Thiberville	250	175,00	195,00	200,00	Oui
Réservoir sur tour	St Pierre de Cormeilles	200	151,00	167,00	171,00	Oui
Réservoir sur tour	Ia Vallée Martigny	150	151,27	167,00	171,00	Oui
Réservoir sur tour	Heudreville en Lieuvin	1 500	169,00	208,00	215,00	Oui
Réservoir sur tour	St Etienne l'Allier	300	147,42	175,42	180,92	Oui
Réservoir sur tour	St Grégoire du Vièvre	400	133,67	183,69	188,99	Oui
Réservoir sur tour	St Martin - St Firmin	300	133,67	158,69	164,17	Oui
Réservoir sur tour	Livet sur Authou	200	131,00	165,00	169,51	Oui
Réservoir sur tour	St Georges du Vièvre	200	143,00	158,00	163,65	Oui
Réservoir sur tour	Lieurey	300	181,19	202,00	206,57	Oui
Réservoir sur tour	St victor d'Epine	300	155,00	195,00	200,45	Oui
Rés. semi-enterré	Fontaine St Crespin	230	68,14	64,87	67,88	Oui
Rés. semi-enterré	Cormeilles	250	97,15	95,35	98,85	Oui
Bâche	Livet sur Authou	150	114,00	14,00	115,50	Oui
Bâche	La Poterie Mathieu	150	170,79	170,00	172,50	Oui
Bâche sous-sol	St Victor d'Epine	50	155,00	155,00	157,00	Oui
<b>TOTAL CAPACITE DE STOCKAGE</b>		<b>6 680</b>				

#### 4.1.4 Le réseau

		REGIE	REGIE PRESTATION
MATERIAUX		LONGUEUR	
D	Amiante-ciment	6 221	40 756
I	Acier / Bluetop	879	108 438
S	Fonte	42 400	42 379
T	Fonte grise	64 976	3 231
R	Fonte ductile	101 430	76 753
I	PEHD	37 285	59 969
U	PVC	276 188	421 750
T	Inconnu	3 880	15 148
I	<b>TOTAL RESEAU DISTRIBUTION</b>		<b>768 424</b>
O	Amiante-ciment	2 111	-
N	Acier		749
R	Fonte	22 309	41
E	Fonte grise		-
F	Fonte ductile		4 891
O	PEHD	1 599	5 336
U	PRV	843	
L	Inconnu	5	1 125
E	<b>TOTAL RESEAU REFOULEMENT</b>		<b>12 142</b>
M	<b>TOTAL RESEAU</b>		<b>560 126</b>
E			<b>780 566</b>



Connaissance du réseau	Nombre de points	Régie	Régie prestations		
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b>					
(15 points)					
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	10	10		
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux(en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point				
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b>					
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)					
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	14	13		
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)					
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres					
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	14	13		
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b>					
(75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)					
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	10	10		
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point				
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	10	0		
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur <sup>(3)</sup>	oui : 10 points non : 0 point				
VP.246 -Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	10	10		
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point				
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	10	10		
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point				
<b>TOTAL (indicateur P103.2B)</b>	<b>120</b>	<b>118</b>	<b>106</b>		

#### 4.1.5 Appareillages sur réseau (hors stations de pompage)

Type d'équipement	REGIE	REGIE PRESTATIONS
	QUANTITE	
Bouche incendie	18	22
Poteau incendie	490	291
Purge	585	895
Ventouse	233	222
Vidange	174	181
Vanne	2 336	2 129
Vanne pour hydrant		
Vanne en attente		
Vanne quart de tour	1 732	2 044
Réducteur de pression	32	24
Compteur sectorisation - débitmètre	50	73
Compteur d'Import-Export	7	12

#### 4.1.6 Les compteurs

ANNEE	REGIE											Total cumulé	âge
	Ø15	Ø20	Ø30	Ø40	Ø50	Ø60	Ø80	Ø100	Ø150	Ø inconnu	Total		
<1999	150	163	29			2	4			17	365	365	26
2000	6	9	3							1	19	384	25
2001	3	5	2								10	394	24
2002	7	11	2							1	21	415	23
2003	5	6	3							8	22	437	22
2004	10	15	2							2	29	466	21
2005	17	28	1				1	1			48	514	20
2006	13	23	3			1		1			41	555	19
2007	21	15	1			2	1				40	595	18
2008	17	23	3			2	1	2	1		49	644	17
2009	16	20	1				2	1			40	684	16
2010	9	34	5			1					49	733	15
2011	8	27				1					36	769	14
2012	156	153	3			1					313	1 082	13
2013	783	356	35				1				1175	2 257	12
2014	664	673	38			1			1		1377	3 634	11
2015	518	490	25			1		1			1035	4 669	10
2016	436	322	31			6	2	1			798	5 467	9
2017	387	151	11								549	6 016	8
2018	744	231	26								1001	7 017	7
2019	260	274	12			1					547	7 564	6
2020	177	104	4			1					286	7 850	5
2021	287	205	12	1							505	8 355	4
2022	361	166	13			1	1			4	546	8 901	3
2023	550	594	21		3	1	1				1170	10 071	2
2024	771	491	13			1					1276	11 347	1
TOTAL	6376	4589	299	1	3	23	14	7	2	33	11347	Age moyen	8,04

REGIE PRESTATIONS												
Année	Diam 15	Diam 20	Diam 30	Diam 40	Diam 50	Diam 60	Diam 80	Diam 100	Diam 150	Total	Total cumulé	âge
<=2002	282	50	37	2	0	0	0	0	0	371	371	23
2003	20	2	0	1	0	1	0	0	0	24	395	22
2004	5	0	0	0	0	0	1	0	0	6	401	21
2005	12	4	1	0	0	0	1	0	0	18	419	20
2006	17	3	1	1	0	0	0	0	0	22	441	19
2007	28	2	1	0	0	0	0	0	0	31	472	18
2008	18	1	0	0	0	2	0	0	0	21	493	17
2009	13	2	0	0	0	0	0	0	0	15	508	16
2010	179	25	19	1	0	0	0	0	0	224	732	15
2011	1 903	81	17	1	1	1	0	0	0	2 004	2 736	14
2012	42	5	0	1	0	0	0	0	0	48	2 784	13
2013	169	9	0	0	0	0	0	0	0	178	2 962	12
2014	22	0	3	0	1	0	0	0	0	26	2 988	11
2015	105	2	2	0	0	0	0	0	0	109	3 097	10
2016	51	4	0	0	0	3	0	0	0	58	3 155	9
2017	59	0	0	0	0	0	0	0	1	60	3 215	8
2018	218	12	3	0	0	0	0	0	0	233	3 448	7
2019	180	0	3	0	0	0	0	0	0	183	3 631	6
2020	191	0	3	0	0	0	0	0	0	194	3 825	5
2021	1 257	1	0	0	0	0	0	0	0	1 258	5 083	4
2022	3 958	187	0	0	0	0	0	0	0	4 145	9 228	3
2023	2 110	151	2	0	0	0	0	0	0	2 263	11 491	2
2024	160	0	12	0	0	0	0	0	0	172	11 663	1
Quantité totale	10 999	541	104	7	2	7	2	0	1	11 663	Age moyen	6,31

La pyramide des âges compteurs, poursuit son amélioration, cela illustre bien le renouvellement important réalisé dans le cadre du déploiement de la relève « radio » sur les deux territoires et sur le renouvellement des compteurs sur le secteur en prestation. A ce stade, la priorité va être de renforcer notre attention sur le renouvellement des compteurs de plus de 20 ans. Ce sujet est complexe car nous avons souvent des difficultés d'interventions / défiances de certains abonnés.

## 4.2 Le bilan d'exploitation

### 4.2.1 Les volumes prélevés

REGIE

#### Pompage des Godeliers

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2023	62 171	51 381	62 133	61 268	65 180	64 694	65 896	72 257	68 884	64 081	54 062	58 966	<b>750 973</b>
Volumes 2024	59 750	54 380	56 775	66 803	54 350	63 940	69 383	72 283	69 186	53 855	53 731	52 553	<b>726 988</b>

#### Forage de Foulbec

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2023	74 506	75 387	66 699	68 176	75 660	76 595	65 038	67 228	63 847	68 111	76 272	82 247	<b>859 766</b>
Volumes 2024	85 796	82 070	86 009	69 602	82 140	67 505	75 857	75 215	62 659	87 889	77 754	85 750	<b>938 247</b>

#### Total des volumes prélevés

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
Volumes 2023	136 677	126 768	128 832	129 444	140 840	141 289	130 934	139 485	132 731	132 192	130 334	141 213	<b>1 610 739</b>
Volumes 2024	145 546	136 449	142 785	136 405	136 490	131 446	145 240	147 499	131 844	141 744	131 485	138 303	<b>1 665 235</b>

### REGIE PRESTATIONS

**Usine de Saint Aubin de Scellon**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
<b>Volume 2023</b>	32 150	34 848	30 245	24 122	28 571	23 355	14 300	19 343	20 336	15 778	28 870	29 956	<b>301 874</b>
<b>Volume 2024</b>	25 149	21 892	25 020	25 666	22 772	21 700	22 380	23 531	21 547	23 595	22 656	28 368	<b>284 276</b>

**Captage de Saint Martin**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
<b>Volume 2023</b>	15 869	15 958	15 168	15 005	16 689	16 608	16 440	17 511	15 214	15 099	15 748	18 623	<b>193 932</b>
<b>Volume 2024</b>	19 526	17 668	17 185	15 923	16 454	15 923	16 454	16 454	15 923	18 210	19 010	19 856	<b>208 586</b>

**Captage de Freneuse**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
<b>Volume 2023</b>	15 217	18 247	18 721	18 391	18 083	18 957	17 342	19 218	22 804	23 654	21 730	25 466	<b>237 830</b>
<b>Volume 2024</b>	31 207	23 757	27 891	25 282	30 197	29 665	30 654	15 844	22 106	19 102	16 885	16 978	<b>289 568</b>

**Forage de Livet**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
<b>Volume 2023</b>	10 536	11 900	13 155	11 995	11 787	10 969	10 122	10 358	10 108	10 749	12 294	12 404	<b>136 377</b>
<b>Volume 2024</b>	11 947	13 138	12 517	10 426	9 408	8 987	9 287	9 271	12 576	9 076	9 831	13 400	<b>129 864</b>

**Forage de St Georges du Vièvre**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
<b>Volume 2023</b>	2 295	2 073	2 295	2 221	2 968	4 623	882	1 907	308	38	0	0	<b>19 610</b>
<b>Volume 2024</b>	0	0	0	0	0	2 029	0	0	0	3 264	5 361	6 834	<b>17 488</b>

**Station de Bailleul la Vallée**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
<b>Volume 2023</b>	43 972	46 290	54 523	39 202	52 876	58 376	54 981	53 345	49 402	55 718	45 941	58 509	<b>613 135</b>
<b>Volume 2024</b>	59 387	58 379	56 363	51 637	62 286	62 182	67 785	62 930	59 742	60 224	57 907	59 095	<b>717 917</b>

**Usine de la Vallée aux lièvres (St Pierre de Cormeilles)**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
<b>Volume 2023</b>	4 793	5 844	6 442	5 854	4 570	5 668	8 337	3 789	6 541	4 307	1 074	4 156	<b>61 375</b>
<b>Volume 2024</b>	3 402	2 855	206	996	6 116	6 599	6 582	6 395	8 035	12 741	6 094	5 154	<b>65 175</b>

**Usine de la fontaine St Créspin ( St Sylvestre de Cormeilles, Cormeilles)**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
<b>Volume 2023</b>	11 430	9 605	6 645	8 355	11 119	9 018	9 842	8 211	9 412	10 041	10 176	11 196	<b>115 050</b>
<b>Volume 2024</b>	9 911	8 682	10 571	8 607	9 107	9 166	9 491	9 330	9 095	10 589	9 925	10 693	<b>115 167</b>

**Total des volumes prélevés**

Mois	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	Juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total
<b>Volumes 2023</b>	136 262	144 765	147 194	125 145	146 663	147 574	132 246	133 682	134 125	135 384	135 833	160 310	<b>1 679 183</b>
<b>Volume 2024</b>	160 529	146 371	149 753	138 537	156 340	156 251	162 633	143 755	149 024	156 801	147 669	160 378	<b>1 828 041</b>

**Territoire régie :** Les volumes (produits, eaux de services, exportés, importés...) pris en compte pour le calcul du rendement sont ceux du 1<sup>er</sup> Janvier 2024 au 1<sup>er</sup> Janvier 2025 : 1 588 145 m<sup>3</sup> produit.

Le volume consommé relevé est issue de la relève qui s'étale du 22 Octobre 2023 au 23 Octobre 2024.

**Territoire Ex CLT :** Les volumes (produits, eaux de services, exportés, importés...) pris en compte pour le calcul du rendement sont ceux du 1<sup>er</sup> Janvier 2024 au 1<sup>er</sup> Janvier 2025 : 1 828 041 m<sup>3</sup>

- Cormeilles/ Saint Pierre de Cormeilles / Saint Sylvestre de Cormeilles : Le volume consommé relevé est issue de la relève qui s'étale du 29 Décembre 2023 au 28 Décembre 2024.
- Ex SIAEP du Lieuvin : Le volume consommé relevé est issue de la relève qui s'étale du 01 Décembre 2023 au 28 Décembre 2024.
- Ex SIAEP Thiberville : Le volume consommé relevé est issue de la relève qui s'étale du 02 Novembre 2023 au 25 Octobre 2024.

#### 4.2.2 Les volumes échangés

	REGIE		REGIE PRESTATIONS	
	2023	2024	2023	2024
Imports	2 876	4 615	17 533	22 405
Exports	4 837	1 335	3 383	4 108

LES ECHANGES INTERNES	2023	2024
REGIE VERS PRESTATIONS	986	993

#### 4.2.3 Le rendement du réseau

##### ➤ Rendement primaire =

Volumes consommés / Volumes mis en distribution

*Volumes consommés = Volume relevés + Volumes estimés*

*Volumes mis en distribution = Volumes produits + Volumes importés – Volumes exportés*

##### ➤ Rendement net =

Volumes consommés + Volumes eau de service

---

Volumes mis en distribution

*Volume eau de service = volumes eau de service sur les stations + volumes défense incendie + Volume nettoyage des réservoirs*

##### ➤ Rendement décret 2007-675 =

## Volumes consommés autorisé + Volumes eau de service + Volumes exportés

### Volumes produits + Volumes importés

*Volumes consommés autorisé = Volumes comptabilisé + Volumes eau de service + Volumes non comptabilisés autorisé*

Le volume des imports et exports ont peu d'impacts sur le volume mis en distribution et donc sur le rendement.

REGIE			
	Exercice 2023	Exercice 2024	Evolution
volumes consommés (relève cpts) (m <sup>3</sup> )	1 052 533	1 039 000	-1,29%
volumes produits (m <sup>3</sup> )	1 552 717	1 588 145	2,28%
volumes mis en distribution	1 554 678	1 587 590	2,12%
volumes importés (m <sup>3</sup> )	2 876	4 615	60,47%
volumes exportés (m <sup>3</sup> )	4 837	1 335	-72,40%
volumes eau de service (m <sup>3</sup> )	36 810	10 860	-70,50%
Volume consommé autorisé (m <sup>3</sup> )	1 089 363	1 055 374	-3,12%
volume non comptabilisé autorisé (m <sup>3</sup> )	3 800	5 514	45,11%
rendement primaire %	67,70%	65,63%	-3,06%
rendement net	70,07%	66,32%	-5,35%
rendement décret 2007-675	70,09%	66,35%	-5,34%
Longueur de réseau (en km)	548,760	560,120	2,07%

REGIE PRESTATIONS			
	Exercice 2023	Exercice 2024	Evolution
volumes consommés (relève cpts) (m <sup>3</sup> )	1 193 470	1 214 481	1,76%
volumes produits (m <sup>3</sup> )	1 679 183	1 828 041	8,86%
volumes mis en distribution	1 689 236	1 846 338	9,30%
volumes importés (m <sup>3</sup> )	17 533	22 805	30,07%
volumes exportés (m <sup>3</sup> )	3 383	4 108	21,43%
volumes eau de service (m <sup>3</sup> )	23 567	24 615	4,45%
Volume consommé autorisé (m <sup>3</sup> )	1 219 947	1 242 006	1,81%
volume non comptabilisé autorisé (m <sup>3</sup> )	2 910	2 910	0,00%
rendement primaire %	70,60%	65,80%	-6,80%
rendement net	72,20%	67,11%	-7,05%
rendement décret 2007-675	72,10%	67,30%	-6,66%
Longueur de réseau (en km)	779,450	778,830	-0,08%

Le rendement représente le rapport entre la quantité d'eau sortie et la quantité d'eau introduite dans le réseau. En 2024, la valeur moyenne du rendement est peu satisfaisante puisque le rendement décret est de 66.35 % sur le secteur de la régie et 67.30 % sur le secteur de l'ex CLT. Nous ne pouvons pas comparer nos résultats avec les syndicats voisins étant donné que nous n'avons pas accès à leur RPQS. Ces chiffres illustrent d'une dégradation de la qualité du réseau, sans doute limité par les travaux de renouvellement. Pour améliorer ce rendement nous devrons travailler réellement sur la recherche de fuites et sur des travaux de renouvellement encore plus ciblé sur les réseaux les plus fuyards.

#### 4.2.4 L'indice linéaire de perte

➤ **ILVNC** : Indice Linéaire des Volumes Non Comptés

= (Volumes produits + Volumes importés – Volumes exporté – Volumes consommés) / jour / Km de réseau hors branchements

➤ **ILP** : Indice Linéaire de Perte

= Volumes mis en distribution – Volumes consommés / jour / km de réseau hors branchements

➤ **ILC** : Indice Linéaire de Consommation

= Volumes consommés / jour / km de réseau hors branchements

REGIE			
	Exercice 2023	Exercice 2024	Evolution
<b>ILC (Indice Linéaire de Consommation) (m<sup>3</sup>/J/km)</b>	<b>5,25</b>	<b>5,11</b>	-2,67%
<b>ILVNC Indice linéaire des volumes non comptés (m<sup>3</sup>/J/km)</b>	<b>2,30</b>	<b>2,70</b>	17,39%
<b>ILP Indice linéaire de perte (m<sup>3</sup>/J/km)</b>	<b>2,50</b>	<b>2,60</b>	4,00%

REGIE PRESTATIONS			
	Exercice 2023	Exercice 2024	Evolution
<b>ILC (Indice Linéaire de Consommation) (m<sup>3</sup>/J/km)</b>	<b>3,54</b>	<b>4,27</b>	20,62%
<b>ILVNC Indice linéaire des volumes non comptés (m<sup>3</sup>/J/km)</b>	<b>1,69</b>	<b>2,18</b>	28,99%
<b>ILP Indice linéaire de perte (m<sup>3</sup>/J/km)</b>	<b>1,56</b>	<b>2,12</b>	35,90%

Rural	ILC < 10
Semi-rural	10 < ILC < 30
Urbain	ILC > 30

CLASSEMENT DES INDICES LINEAIRES DE PERTES			
Catégorie de réseau	Rural	Semi rural	Urbain
Ilp Bon	< 1,5	< 3	< 7
Ilp Acceptable	< 2,5	< 5	< 10
Ilp Médiocre	2,5 < Ilp < 4	5 < Ilp < 8	10 < Ilp < 15
Ilp Mauvais	> 4	> 8	> 15

#### CLASSEMENT DES INDICES LINEAIRES DE PERTES

Type de Réseau	Catégorie de réseau			
	Ilp Bon	Ilp Acceptable	Ilp Médiocre	Ilp Mauvais
REGIE				
Rural			2,61	
REGIE PRESTATIONS				
Rural		2,09		

#### 4.2.5 Consommation en réactifs de traitement

REGIE	Produit de traitement	Quantité consommée (kg)	Volume produit (m <sup>3</sup> )	Taux de traitement (g/m <sup>3</sup> )
	Chlore gazeux	700	1 588 145	0,44
	Hypochlorite de soude	3598		
	Lessive de soude	2214		
	Acide sulfurique	2268		

Produits injectés lors des phases de nettoyage des membranes

REGIE PRESTATIONS	Produit de traitement	Quantité consommée (kg)	Volume produit (m <sup>3</sup> )	Taux de traitement (g/m <sup>3</sup> )
	Chlore gazeux	880	1 828 041	0,48
	Acide citrique	0		
	Ammoniaque	0		

Pas de produits injectés lors des phases de nettoyage des membranes

#### 4.2.6 Consommation électrique

SITES	Régie							
	2023				2024			
	Kw/H	€ TTC	m3 produit	ratio conso m3/kwh	Kw/H	€ TTC	m3 produit	ratio conso Kwh/m3
Pompage des Godeliers	249 336	41 718	750 973	0,332	248 247	47 216	726 988	0,341
Forage de Foulbec	562 217	104 096	859 766	0,654	463 681	94 579	938 247	0,494
<b>Station de surpression</b>								
Fosse Jeannot - Boulleville	374 210	57 583	1 554 676	0,241	383 883	68 240	1 588 145	0,242
Epaignes	36 515	8 674			38 588	9 520		
Vannecrocq	137 053	26 110			131 560	26 791		
<b>TOTAL</b>	<b>1 359 331</b>	<b>238 181 €</b>			<b>1 265 959</b>	<b>246 346 €</b>		

SITES	Régie prestation				2024			
	2023				2024			
	Kw/H	€ TTC	m3 produit	ratio conso m3/kwh	Kw/H	€ TTC	m3 produit	ratio conso Kwh/m3
forage saint aubin de scellon + reservoir heudreville	347 203	NC	301 874	1,150	371 540	NC	284 276	1,307
Captage Freneuse sur Risle	142 445		237 830	0,599	150 900		289 568	0,521
Forage Livet sur Authou	79 836		136 377	0,585	79 793		129 864	0,614
Captage et forage bailleul la vallee	447 984		613 135	0,731	493 277		717 917	0,687
Captage Cormeilles	26 331		115 050	0,229	25 991		115 167	0,226
Capatge Saint Martin Saint Firmin	133 394		193 932	0,688	134 100		208 586	0,643
Capatge Saint Pierre de Cormeilles	44 039		61 375	0,718	40 245		65 175	0,617
<b>Station de surpression</b>								
Reprise la poterie Mathieu	7 164	NC			9 744	NC		
Reservoir Saint Victor d'Epine	17 079				16 945			
Reservoir Drucourt - (Le Mesnil)	41 329				36 890			
Reservoir Drucourt - ( La Buissoniere)	7 439				7 116			
Surpression Duranville - Folleville	6 302				3 493			
Reservoir Cormeilles	26 331				29 253			
Reservoir Thiberville	3 473				3 451			
Autres sites (10)	13 240				9 314			
<b>TOTAL</b>	<b>1 343 589</b>				<b>1 412 052</b>			

## 4.3 Qualité de l'eau

### 4.3.1 Synthèse des analyses ARS et STGS

REGIE		Nombres de visites	Nombre de visites conformes	% Conformité visites
Contrôle sanitaire				
<b>Zones de distribution</b>				
Beuzeville Nord	Analyses Microbiologiques	29	0	100,00%
	AnalysesPhysico-chimiques	35	2	94,29%
Beuzeville Sud	Analyses Microbiologiques	12	0	100,00%
	AnalysesPhysico-chimiques	47	2	95,74%
Bonneville la Louvet	Analyses Microbiologiques	2	0	100,00%
	AnalysesPhysico-chimiques	32	2	93,75%
<b>Total Campagnes Microbiologiques</b>		<b>43</b>	<b>0</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total Campagnes physico-chimiques</b>		<b>114</b>	<b>6</b>	<b>94,59%</b>

REGIE PRESTATIONS		Nombres de visites	Nombre de visites conformes	% Conformité visites
Contrôle sanitaire				
Saint Pierre de Cormeilles	Analyses Microbiologiques	9	0	100,00%
Cormeilles	AnalysesPhysico-chimiques	18	8	55,56%
	Analyses Microbiologiques	9	0	100,00%
Piencourt	AnalysesPhysico-chimiques	9	0	100,00%
	Analyses Microbiologiques	8	0	100,00%
Vente eau saint philbert des champs vers saint pierre de cormeilles	AnalysesPhysico-chimiques	19	12	36,84%
	Analyses Microbiologiques	0	0	100,00%
Fresnes Cauverville	Analyses Microbiologiques	14	0	100,00%
	AnalysesPhysico-chimiques	10	0	100,00%
Drucourt	AnalysesPhysico-chimiques	21	11	47,62%
	Analyses Microbiologiques	14	0	100,00%
Saint Georges du Vièvre	AnalysesPhysico-chimiques	36	23	36,11%
	Analyses Microbiologiques	6	0	100,00%
Saint Pierre de Salerne	AnalysesPhysico-chimiques	6	0	100,00%
	Analyses Microbiologiques	6	0	100,00%
Lieurey	AnalysesPhysico-chimiques	6	0	100,00%
	Analyses Microbiologiques	15	0	100,00%
Campigny	AnalysesPhysico-chimiques	26	12	53,85%
	Analyses Microbiologiques	13	0	100,00%
Condé sur risle	AnalysesPhysico-chimiques	24	4	83,33%
	Analyses Microbiologiques	11	0	100,00%
Frénouille Sur Risle	AnalysesPhysico-chimiques	18	1	94,44%
	Analyses Microbiologiques	5	0	100,00%
Authou	AnalysesPhysico-chimiques	12	1	91,67%
	Analyses Microbiologiques	5	0	100,00%
<b>Total Campagnes Microbiologiques</b>		<b>111</b>	<b>0</b>	<b>100,00%</b>
<b>Total Campagnes physico-chimiques</b>		<b>225</b>	<b>84</b>	<b>71,11%</b>

Aucun dépassement de limite de qualité n'a été observé en 2024 en microbiologie, l'eau est de très bonne qualité sur ces paramètres et le taux moyen de nitrate reste inférieur à 25 mg/l.

La présence d'un produit de dégradation de pesticides dans la ressource a entraîné plusieurs dépassements de la valeur réglementaire dans l'eau distribuée, sans risque pour la santé au regard des concentrations mesurées.

L'ARS a mis en place un suivi renforcé et le syndicat a réalisé une demande de dérogation. Dans le cadre du dossier de dérogation, nous avons engagé un programme d'analyse des eaux brutes comprenant l'analyse des métabolites en cause dans le déclassement physico-chimique des eaux ainsi que 500 paramètres supplémentaires de polluants d'origine agricole, industriel etc... L'objectif est de connaître précisément la composition de nos eaux avant de mettre en place des solutions curatives.

Pour les autres paramètres physicochimique l'eau est de très bonne qualité.

#### 4.4 Les travaux

##### 4.4.1 Les interventions d'entretien et de réparations

###### *Lavage de cuves*

REGIE		
Type d'ouvrage	Localisation	Date
Réservoir	Fosse Jeannot 1x2500 m3	Dec 2024

REGIE PRESTATIONS		
Type d'ouvrage	Localisation	Date
Réservoir	Piencourt	nov 2024
	Fresne Cauverville	
	Le Mesnil	
	La Buissonnière	
	Route de Bernay	
	St Pierre de Cormeilles	
	Cormeilles	
	La Chaule	
Réservoir sur Tour	St Georges du Vièvre	sept 2024
	St Etienne l'Allier	nov 2024
	Livet sur Authou	
	Lieurey	
	Poterie Mathieu	dec 2024
	St Victor d'Epine	
	Heudreville en Lieuvin	
	St Grégoire du Vièvre	nov 2024
	La Pommeraie St Martin St Firmin	pas en 2024

### Réparations sur le réseau (détail en annexe 3)

Interventions	REGIE	REGIE PRESTATIONS
	Nombre	
Fuites et casses sur conduites	39	39
Fuites et casses sur branchement	31	59
Fuites et casses sur équipements	0	NR
Dégradations entreprises	6	NR
<b>TOTAL</b>	<b>76</b>	<b>98</b>

Pour mémoire ; 99 fuites réparées sur la régie et 133 sur le secteur CLT en 2023.

### Les travaux de renouvellement électro mécanique – stations

REGIE		
Site	Description	Coût
Vannecrocq	Rénovation 1 pompe	6 840,50 €
Fosse Jeannot - Vannecrocq - foulbec - Les Godeliers	Renouvellement radio télégestion	5 797,00 €
Fosse Jeannot	Renouvellement tuyau soude	454,50 €
Fosse Jeannot	Renouvellement vanne station	1 136,00 €
Fosse Jeannot	Rénovation 2 pompes surpressé Nord et Beuzeville	9 388,00 €
5 sites	Enregistreur pour renouvellement sectorisation	4 658,00 €
<b>TOTAL en € HT</b>		<b>14 228 €</b>

REGIE PRESTATIONS		
Site	Description	Coût
CSE - Cauvicourt	Comptage - sectorisation : Débitmètre double sens	477,09 €
CSE La Martellerie	Comptage - sectorisation : Débitmètre adduction	477,09 €
CSE - Route de Broglie	Comptage - sectorisation : Débitmètre distribution	1 417,09 €
UF Heudreville	Renouvellement module Ultrafiltration	8 609,29 €
Station Bailleul la Vallée	Entretien armoire électrique et systèmes chloration	4 187,30 €
Surpression Folleville	Mise en place de deux variateurs et renouvellement d'un clapet	8 818,36 €
Réservoir Thiberville	Renouvellement robinetterie	618,02 €
Réservoir le mesnil	Rénovation 2 pompes	3 127,92 €
Réservoir la Buissonnière	Installation de 3 variateurs, renouvellement de 2 pompes et 1 pompe supplémentaire, renouvellement tuyauterie pompage	19 855,01 €
Réservoir Heudreville	Renouvellement pompe vide cave	280,49 €
Réservoir Heudreville	Renouvellement 2 sondes piézométriques	1 049,70 €
Réservoir Saint Martin Saint Firmin	Renouvellement electrovanne	163,58 €
Réservoir de Saint Georges du Vievre	Renouvellement des 3 pompes, installation 3 variateurs, installation ballon antibélier renouvellement tuyauterie / clapet / vannes et compteurs	20 532,65 €
Captage Saint Martin Saint Firmin	Renouvellement chloration	2 131,20 €
Forage Saint Aubin de Scellon	Renouvellement colonne exhaure pompe 1 et renouvellement compteur	6 401,89 €
Forage Livet sur Authou	Réhabilitation partiel armoire électrique	354,13 €
Captage Freneuse Sur Risle	Renouvellement 1 pompe et entretien 1 pompe	5 911,16 €
Saint Grégoire du Vièvre	Automatisation Heudreville vers Saint Grégoire du Vièvre	22 923,00 €
Thiberville	Dispositif de télégestion Beaujouas	8 588,00 €
Saint Pierre de Cormeilles	Turbidimètre fontaine Saint Crespin	5 577,00 €
Bailleul la Vallée	Renouvellement électrique source bailleul la vallée	3 280,00 €
<b>TOTAL en € HT</b>		<b>124 779,97 €</b>

#### 4.4.2 Les travaux de renouvellement

##### Renouvellement de réseau Détail en annexe 5

###### Régie :

- *Réalisation 2024 : 9.95 Km renouvelés*
- *Taux renouvellement 2024 : 1.78 %*
- *Linéaire renouvelé en 5 ans : 34 863 ml et 692 branchements*
- *Taux de renouvellement sur 5 ans : 1.25 %*

###### Ex CLT

- *Réalisation 2024 : 16.53 Km renouvelés*
- *Taux renouvellement 2024 : 2.12 %*
- *Linéaire renouvelé en 5 ans : 39 973 ml et 787 branchements*
- *Taux de renouvellement sur 5 ans : 1.03 %*

#### *Renouvellement des compteurs*

	REGIE	REGIE PRESTATIONS
	Nombre	
Compteurs renouvelés	1196	1855

## 2ème partie : Gestion

### 5. FACTURATION ABONNES

#### 5.1 Les Tarifs

##### 5.1.1 Grille des tarifs 2024-2025

REGIE	Tarifs 2023 €/HT/m <sup>3</sup>	Tarifs 2024 €/HT/m <sup>3</sup>	Tarifs 2025 €/HT/m <sup>3</sup>	Evolution 2024/2025
<b>Abonnements</b>	50,00	55,00	<b>60,00</b>	9,09%
<b>Consommations</b>	1,9525	2,0247	<b>2,0652</b>	2,00%

EX THIBERVILLE	Tarifs 2023 €/HT/m3	Tarifs 2024 €/HT/m3	Tarifs 2025 €/HT/m3	Evolution 2024/2025
<b>Abonnements</b>	60,0000	63,0000	<b>66,0000</b>	4,76%
<b>Consommations</b>				
0 à 40 m3	1,6100	1,6825	<b>1,7161</b>	2,00%
41 à 100 m3	1,5600	1,6286	<b>1,6612</b>	2,00%
101 à 300 m3	1,1800	1,2414	<b>1,2724</b>	2,50%
301 à 500 m3	1,0900	1,1467	<b>1,1753</b>	2,49%
501 à 1000 m3	0,9400	0,9889	<b>1,0134</b>	2,47%
plus de 1000 m3	0,8800	0,9258	<b>0,9536</b>	3,00%

EX SER LIEUVIN	Tarifs 2023 €/HT/m3	Tarifs 2024 €/HT/m3	Tarifs 2025 €/HT/m3	Evolution 2024/2025
<b>Abonnements</b>	64,0000	66,0000	<b>68,0000</b>	3,03%
<b>Consommations</b>	1,8010	1,8966	<b>1,9345</b>	2,00%

CORMEILLES - ST SYLVESTRE DE CORMEILLES	Tarifs 2023 €/HT/m3	Tarifs 2024 €/HT/m3	Tarifs 2025 €/HT/m3	Evolution 2024/2025
<b>Abonnements</b>	63,00	66,00	<b>68,00</b>	3,03%
<b>Consommations</b>				
0 à 250 m3	1,6600	1,7347	<b>1,7694</b>	2,00%
Plus de 250 m3	1,4600	1,5257	<b>1,5638</b>	2,50%

SAINT PIERRE DE CORMEILLES	Tarifs 2023 €/HT/m3	Tarifs 2024 €/HT/m3	Tarifs 2025 €/HT/m3	Evolution 2024/2025
<b>Abonnements</b>	65,0000	67,0000	<b>69,0000</b>	2,99%
<b>Consommations</b>				
0 à 100 m3	1,6900	1,7745	<b>1,8100</b>	2,00%
101 à 200 m3	1,6700	1,7535	<b>1,7886</b>	2,00%
201 à 400 m3	1,2600	1,3230	<b>1,3661</b>	3,26%
401 à 750 m3	1,1500	1,2075	<b>1,2377</b>	2,50%
751 à 1500 m3	1,0600	1,1130	<b>1,1408</b>	2,50%
plus de 1500 m3	1,0200	1,0710	<b>1,0978</b>	2,50%

### **Taxes et redevances :**

#### Redevance organisme public - Agence de l'eau

Applicable à tous les secteurs	Tarifs 2023 €/HT/m3	Tarifs 2024 €/HT/m3	Tarifs 2025 €/HT/m3	Evolution 2024/2025
Contre valeur pollution - Communes classées en zone de base	0,2200	0,2200	-	-100,00%
Contre valeur pollution - Communes classées en zone moyenne	0,3800	0,3800	-	-100,00%
Redevance prélevement sur la ressource	0,1100	0,1100	<b>0,1199</b>	9,00%
Redevance sur consommation eau potable	-	-	<b>0,4600</b>	
Redevance performance	-	-	<b>0,0170</b>	

## 5.1.2 Composantes et répartition des factures de 120m<sup>3</sup> par commune et contrôle de la conformité du plafonnement de l'abonnement

### TARIFS 2025

REGIE	Part collectivité H.T.	Redevance prvt	Redevance sur conso eau potable	Redevance performance	TVA	Total TTC
Abonnement	60,00 €				3,30 €	63,30 €
Consommations	247,82 €	14,39 €	55,20 €	2,04 €	17,57 €	337,02 €
<b>TOTAL</b>	<b>307,82 €</b>	<b>14,39 €</b>	<b>55,20 €</b>	<b>2,04 €</b>	<b>20,87 €</b>	<b>400,32 €</b>
Répartition en %	76,89%	3,59%	13,79%	0,51%	5,21%	100,00%

EX SIAEP THIBERVILLE	Part collectivité H.T.	Redevance prvt	Redevance sur conso eau potable	Redevance performance	TVA	Total TTC
Abonnement	66,00 €				3,63 €	69,63 €
Consommations	193,76 €	14,39 €	55,20 €	2,04 €	14,60 €	279,99 €
<b>TOTAL</b>	<b>259,76 €</b>	<b>14,39 €</b>	<b>55,20 €</b>	<b>2,04 €</b>	<b>18,23 €</b>	<b>349,62 €</b>
Répartition en %	74,30%	4,12%	15,79%	0,58%	5,21%	100,00%

ST PIERRE DE CORMEILLES	Part collectivité H.T.	Redevance prvt	Redevance sur conso eau potable	Redevance performance	TVA	Total TTC
Abonnement	69,00 €				3,80 €	72,80 €
Consommations	216,77 €	14,39 €	55,20 €	2,04 €	15,86 €	304,26 €
<b>TOTAL</b>	<b>285,77 €</b>	<b>14,39 €</b>	<b>55,20 €</b>	<b>2,04 €</b>	<b>19,66 €</b>	<b>377,06 €</b>
Répartition en %	75,79%	3,82%	14,64%	0,54%	5,21%	100,00%

CORMEILLES - ST SYLVESTRE	Part collectivité H.T.	Redevance prvt	Redevance sur conso eau potable	Redevance performance	TVA	Total TTC
Abonnement	68,00 €				3,74 €	71,74 €
Consommations	212,33 €	14,39 €	55,20 €	2,04 €	15,62 €	299,57 €
<b>TOTAL</b>	<b>280,33 €</b>	<b>14,39 €</b>	<b>55,20 €</b>	<b>2,04 €</b>	<b>19,36 €</b>	<b>371,31 €</b>
Répartition en %	75,50%	3,87%	14,87%	0,55%	5,21%	100,00%

Ex SER LIEUVIN	Part collectivité H.T.	Redevance prvt	Redevance sur conso eau potable	Redevance performance	TVA	Total TTC
Abonnement	68,00 €				3,74 €	71,74 €
Consommations	232,14 €	14,39 €	55,20 €	2,04 €	16,71 €	320,48 €
<b>TOTAL</b>	<b>300,14 €</b>	<b>14,39 €</b>	<b>55,20 €</b>	<b>2,04 €</b>	<b>20,45 €</b>	<b>392,22 €</b>
Répartition en %	76,52%	3,67%	14,07%	0,52%	5,21%	100,00%

## RECAPITULATIF – FACTURES 120 M<sup>3</sup>

	REGIE		EX SIAEP THIBERVILLE		ST PIERRE DE CORMEILLES		CORMEILLES - ST SYLVESTRE		Ex SER LIEUVIN	
	Zone de base	Zone Moyenne	Zone de base	Zone Moyenne	Zone de base	Zone Moyenne	Zone de base	Zone Moyenne	Zone de base	Zone Moyenne
2024	356,13 €	376,39 €	308,53 €	328,78 €	336,67 €		331,02 €			371,77 €
2025		400,32		349,62		377,06		371,31		392,22

## CONTROLE DE CONFORMITE DE L'ABONNEMENT

	PART DE L'ABONNEMENT ( HORS TAXES et HORS REDEVANCES POLLUTION ET PRELEVEMENT)				
	REGIE	EX SIAEP THIBERVILLE	ST PIERRE DE CORMEILLES	CORMEILLES - ST SYLVESTRE	Ex SER LIEUVIN
2024	18,45%	24,92%	23,97%	24,07%	22,48%
2025	19,49%	25,41%	24,15%	24,26%	22,66%

### 5.3 Les émissions

#### Régie

- Facturation solde 2023 → 15 mars 2024  
15 mai 2024 pour les abonnés mensualisés
- Facturation acompte 2024 → 14 octobre 2024

(Abonnement du 01/07/2024 au 31/12/2024 & 40% de la consommation de l'année 2023)

Relève 2024 : 30/09/2024 au 19/11/2024

#### Régie prestation (STGS)

➤ Pour les usagers dont le compteur est équipé d'un module de radio relève :

- *Janvier/Février : l'abonnement du premier semestre 2024, ainsi que les consommations réelles du second semestre 2023.*
- *Juillet/Août : l'abonnement du second semestre 2024, ainsi que les consommations réelles du premier semestre 2024.*

➤ Pour les usagers dont le compteur n'est pas équipé d'un module de radio relève

- *Janvier/Février : l'abonnement du premier semestre 2024, ainsi que les consommations réelles de l'année 2023, déduction faite de l'acompte facturé en juillet 2022.*

- Juillet/Août : l'abonnement du second semestre 2024, ainsi que la consommation estimée calculée sur la base de 50% du volume facturé de l'année 2023.

### 5.3.2 Récapitulatif des factures émises par exercice

REGIE	2023	2024	Evolution HT
	Montant HT	Montant HT	
	3 010 307,00	2 654 491,03	
			-11,82%

REGIE PRESTATIONS	2023	2024	Evolution HT
	Montant HT	Montant HT	
	2 925 343	3 113 981	
			6,45%

Régie : l'évolution des recettes ne reflète pas la réalité des volumes consommés pour les périodes 2023 et 2024. L'exercice 2023 est lié à la consommation 2022 qui fut une année exceptionnelle : 1 176 950 m<sup>3</sup> de consommé, contre 1 048 753 en 2023. Les consommations relevées 1 048 753 en 2023 et 1 038 985 en 2024 sont quant à elle en légère baisse.

### 5.4 Etat des sommes reversées à la Collectivité

#### ➤ Régie prestation. (selon les conditions du contrat de prestations de service)

Article 5.5.7 et avenant n°1 : REVERSEMENT DES SOMMES ENCAISSEES POUR LE COMPTE DE LA COLLECTIVITE

Les sommes recouvrées sont versées au comptable public, en flux distinguant :

- La part abonnement eau potable et la période concernée avec la TVA associée
- La part m<sup>3</sup> et la période concernée avec la TVA associée
- Les sommes perçues au titre des redevances de l'Agence de l'eau ; pollution domestique et redevance prélèvement en précisant la période et la TVA
- Les sommes perçues au titre de la facturation relative aux prestations du règlement de service.

Article complété par l'article 1 de l'avenant N°1 :

Le prestataire reverse à la collectivité les sommes encaissées pour son compte aux échéances ci-dessous :

- ➡ Un premier versement est effectué le 20 mars de chaque année, il comprend l'ensemble des sommes encaissées entre 1<sup>er</sup> décembre de l'année n-1 et le 29 février de l'année n.

- ➡ Un second versement le 20 juin de chaque année, il comprend l'ensemble des sommes encaissées entre 1<sup>er</sup> mars et le 31 mai de l'année n.
- ➡ Un troisième versement le 20 septembre de chaque année, il comprend l'ensemble des sommes encaissées entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août de l'année n.
- ➡ Un quatrième versement le 20 décembre de chaque année, il comprend les sommes encaissées entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 novembre de l'année n.

#### Versements effectués :

Date	Année facturation	Objet du versement	MONTANT TTC
09/02/2024	2023	Acompte complémentaire - Encaissements du 01/12/2022 au 30/11/2023	443 018,81
26/03/2024	2023	Acompte complémentaire - Encaissements du 01/12/2023 au 18/03/2024	121 344,56
31/12/2024	2023	Solde 2023	1 148 509,89
26/03/2024	2024	Acompte 1/4 - Encaissements du 01/12/2023 au 18/03/2024	892 715,23
27/06/2024	2024	Acompte 2/4 - Encaissements du 19/03/2024 au 31/05/2024	177 566,08
23/09/2024	2024	Acompte 3/4 - Encaissements du 01/06/2024 au 31/08/2024	395 825,70
19/12/2024	2024	Acompte 4/4 - Encaissements du 01/09/2024 au 30/11/2024	1 096 781,78
			<b>4 275 762,05</b>

#### Extrait d'un document transmis par STGS à l'appui du versement

##### PRESTATIONS SIAEP du Lieuvin - ACOMPTE N°1 - REDEVANCES EAU POTABLE

A) Récapitulatif des encaissements EAU par produit et par commune du 01/12/2023 au 18/03/2024 sur des factures émises en 2024

	Total
Abonnement Eau HT (1)	237 472,93
Consommation Eau HT (2)	483 213,16
Frais d'accès au service HT (3)	3 612,85
Lutte contre la pollution HT (4)	87 292,19
Préservation des ressources HT (5)	34 430,34
TVA sur EAU à 5,5 % (1)+(2)	39 637,73
TVA sur Frais d'accès au service à 10 % (3)	361,29
TVA sur Lutte contre la pollution à 5,5 % (4)	4 801,07
TVA sur Préservation des ressources à 5,5 % (5)	1 893,67
<b>Total TTC EAU</b>	<b>892 715,23</b>

B) Répartition selon facture 120 M3

Volume facturé théorique 120 M3

Mensualisation

	Total
Abonnement Eau Potable (1)	0,00
Consommation Eau potable (2)	0,00
Lutte contre la pollution	0,00
Préservation des ressources	0,00
TVA sur EAU à 5,5 % (1)+(2)	0,00
TVA sur Lutte contre la pollution à 5,5 %	0,00
TVA sur Préservation des ressources à 5,5 %	0,00
	<b>0,00</b>

C) Acompte

	2024
Abonnement Eau	237 472,93
Consommation Eau	483 213,16
Frais d'accès au service	3 612,85
Lutte contre la pollution	87 292,19
Préservation des ressources en eau	34 430,34
TVA sur EAU à 5,5 %	39 637,73
TVA sur frais d'accès au service à 10 %	361,29
TVA sur Lutte contre la pollution à 5,5 %	4 801,07
TVA sur Préservation des ressources à 5,5 %	1 893,67
<b>Total acompte EAU</b>	<b>892 715,23</b>

## 6. LES IMPAYES

### 6.1 Etat des impayés au 31/12/2024

EXERCICES	PRISES EN CHARGES TTC	IMPAYES TTC	TAUX D'IMPAYES	PRISES EN CHARGES TTC	IMPAYES TTC	TAUX D'IMPAYES
2016 à 2019	10 273 998,72	143 638,31	1,40	161 792,36	30 547,72	18,88
2020	2 594 152,24	34 337,28	1,32	30 946,53	19 749,07	63,82
2021	2 990 714,02	59 465,72	1,99	63 921,17	25 343,70	39,65
2022	2 943 132,89	61 834,31	2,10	49 769,96	25 075,18	50,38
2023	3 264 750,10	91 570,66	2,80	117 026,30	68 380,72	58,43

Le tableau reflète les recouvrements effectués par la trésorerie. Certains impayés seront annulés par le passage en commission de surendettement ou en non valeurs.

La référence sispea est l'état des sommes à recouvrer constatés au 31/12/2024 sur les prises en charges 2023, soit 2,80 % pour la régie (beuzeville) où les recouvrements sont entièrement gérés par la trésorerie.

En ce qui concerne le secteur en prestation, les sommes sont recouvrées par STGS et retransmises au syndicat après relances. Le taux est très important (58.43 %) puisque la trésorerie se retrouve uniquement avec des abonnés en difficulté.

Sachant que le montant facturé sur l'exercice 2023 par STGS est de 3 747 116,34, le reste à recouvrer recalculé sur toutes les factures émises est de 1,82%.

## ANNEXES

**ANNEXE 1 : INDICATEURS DE PERFORMANCE**

**ANNEXE 2 : DETAIL DES REPARATIONS SUR LE RESEAU**

**ANNEXE 3 : LISTE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE RESEAU**

**ANNEXE 4 : BILANS ARS PAR UNITE DE DISTRIBUTION**

## ANNEXE 1 : INDICATEURS DE PERFORMANCE

### Indicateurs descriptifs des services \*

Code indicateur	Indicateurs	REGIE	REGIE PRESTATIONS
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	20 446	20 487
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (AESN - zone moyenne)	3,14	2,74
<b>Indicateurs de performance</b>			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la <u>microbiologie</u>	100%	100,00%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les <u>paramètres physico-chimiques</u>	94,6%	70,40%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	118	106
P104.3	Rendement du réseau de distribution	66,35%	67,30%
P105.3	Indices linéaire des volumes non comptés	2,7	2,18
P106.3	Indices linéaire de pertes en réseau	2,6	2,12
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	1,24%	1,03%
<u>Indice d'avancement de la protection de la ressources en eau</u>			
P108.3	Les Godeliers foulbec	71,80%	
	Saint Pierre de Cormeilles, Bailleul la Vallée Cormeilles		
	St Martin St Firmin , Livé sur Authou, Freneuse sur risle St Georges du Vièvre, st Aubin de Scellon		69%
P109.0	Montant des abandons de créances (surendettement) ou des versement à un fond de solidatité	46314,98	2891,24
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de services non programmées (pour 1000 ab.)	6,08‰	5,74‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100%	100%
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	0,60	0,00
P155.1	Taux de réclamations (pour 1 000 ab.)	27,70‰	0,6‰

## Annexe 2 : Détail des réparations sur le réseau

Régie :

BUDGET PRINCIPAL 00 - REGIE							
Date	Commune	Adresse / Nom abonné	Type de fuite	Cause	Ø	Nature	Observations
05/01/2021	Triqueville	Herbage Devaux	Fuite réseau	Fissure	50	PVC	Caillouteux
06/01/2021	Martainville	Labour le bourg	Fuite réseau	Rupture	63	PVC	
07/01/2021	Toutainville	Chemin du mont crocq	Fuite branchemet	Fissure	80	fonte	Té collé 110/50 HS
08/01/2021	Toutainville	Chemin du mont crocq	Fuite branchemet	Fissure	100	fonte	Té collé 110/50 HS
08/01/2021	Toutainville	Chemin du mont crocq	Fuite branchemet	Fissure	60	fonte	Té collé 110/50 HS
09/01/2021	Toutainville	Chemin du mont crocq	Fuite branchemet	Fissure	100	fonte	Té collé 110/50 HS
11/01/2021	Toutainville	Chemin du mont crocq	Fuite branchemet	Fissure	125	fonte	Té collé 110/50 HS
12/01/2021	Fiquefleur	148 RTE d'honfleur	Fuite branchemet	Usure	80	fonte	
14/01/2021	Fiquefleur	La côte les mares rue du	Fuite réseau	Rupture	50	PVC	
15/01/2021	Beuzeville		Fuite réseau	Rupture	40	PVC	
21/01/2021	Trikeville	Le bourg	Fuite réseau	Usure	100	fonte	Fuite sur t diamètre 80 , mis en place
11/02/2021	Beuzeville	100 chemin Michel de	Fuite branchemet	Corrosion	80	fonte	Réduction 50/32 HS laiton
12/02/2021	Saint maclou	Herbage chemin du	Fuite réseau	Rupture	90	PVC	
15/02/2021	Beuzeville	Enfance le 156	Fuite branchemet	Corrosion	25	PVC	Collier HS 50/32 prise a vide
15/02/2021	Fiquefleur	Rue barrette	Fuite réseau	Fissure	100	fonte	Sur coude a 45'
15/02/2021	Saint pierre du val		Fuite branchemet	Corrosion	32	PVC	Fuite sur robinet de prise en charge
16/02/2021	Fatouville		Fuite branchemet	Corrosion	63	PVC	Collier de prise en charge
16/02/2021	Epaignes	La brunerie labour	Fuite réseau	Collage	125	fonte	Tulipe HS
16/02/2021	Foulbec	Labour chemin du vivier	Fuite réseau	Collage	60	fonte	Tulipe HS
16/02/2021	Fatouville	Route de lam vallée	Fuite réseau	Usure	150	fonte	Bride plastique cassé
18/02/2021	Martainville	Route de la lande	Fuite branchemet	Corrosion	150	fonte	Sentriflex
24/02/2021	Selles	Route de l'église bt du 8	Fuite branchemet	Usure	32	PEHD	Prise en charge diamètre 25 HS prise
25/02/2021	Selles	RTE de Tourville	Fuite réseau	Fissure	32	PVC	
04/03/2021	Toutainville		Fuite branchemet	Fissure	63	PVC	Pose coude 1/4 + PE
09/03/2021	Epaignes	Impasse Carouge	Fuite réseau	Collage	80	fonte	Coude a 45'hs
09/03/2021	Beuzeville	Vallée de Neuilly	Fuite réseau	Fissure	32	PEHD	Terrain Silex
09/03/2021	Beuzeville	116 aller de la carrelerie	Fuite branchemet	Collage	25	PVC	Coude HS
10/03/2021	Beuzeville	Vallée de Neuilly	Degradiation		25	PE	Voir avec JM ☎
18/03/2021	Fiquefleur	2171 route de la morelle	Fuite branchemet	Collage	32	PVC	Sûrement coude
26/03/2021	Bonneville la louvet	Chemin des	Fuite réseau	Presse	63	PVC	Changer joint
01/04/2021	Tourville sur pont audemer	944 route de selles	Fuite branchemet	Fissure	63	PVC	Réduction HS
03/04/2021	Trikeville	Herbage la côte a loups	Fuite branchemet	Usure	300	Fonte	Raccord laiton après prise en charge
	Bonneville la louvet	Les mont chevalier	Fuite branchemet	Corrosion			Collier HS 63/25 pvc
06/04/2021	Epaignes	Rue st Laurent	Fuite réseau	Fissure	63	PVC	Tulip HS
12/04/2021	Beuzeville	Rue du Lion	Fuite réseau	Fissure	90	PVC	Té diamètre 110/63 HS
12/04/2021	Foulbec	Cote de l'église	Fuite réseau	Fissure	150	fonte	
14/04/2021	Selles	Route de selles la	Fuite branchemet	Usure	110	PVC	PE diamètre 25 noir
15/04/2021	Boulleville	Route Honfleur 163	Fuite branchemet	Usure	25	PVC	PE noir HS
19/04/2021	Saint pierre du val		Degradiation		63	PVC	Pose barre 6m PVC 63, 1 GT D63 +
19/04/2021	Epaignes		Degradiation		60	Fonte	
20/04/2021	Berville sur mer	Rue de la République	Fuite branchemet	Corrosion	40	PVC	Collier HS
22/04/2021	Fiquefleur	Route de la morelle	Fuite réseau	Collage	32	PVC	Tulipe HS
24/04/2021	Fiquefleur		Fuite réseau	Collage	50	PVC	Fuite sur coude. Pose coude à 90° + 2
03/05/2021	Saint symphorien		Fuite branchemet	Corrosion	80	fonte	Collier Ø63 HS. Pose collier Ø63 + RPC
05/05/2021	Saint pierre du val		Degradiation		32	PEHD	Houssay Maxime
10/05/2021	Manneville la Raoult	Le bourg	Fuite branchemet	Corrosion	90	PVC	Collier diamètre 63/32 HS
12/05/2021	Bonneville la louvet	514 chemin de la	Fuite branchemet	Fissure	150	fonte	
12/05/2021	Fiquefleur	Croguennec	Fuite réseau	Fissure	200	fonte	Té égal diamètre 50 HS PVC
17/05/2021	Fiquefleur		Fuite branchemet	Fissure	63	PVC	Coude diamètre 25 HS
17/05/2021	Saint pierre du val	71 route de conteville	Fuite branchemet	Usure	32	PVC	PE diamètre 32 HS modifier en PE
18/05/2021	Saint pierre du val	475 Chemin du mont	Fuite branchemet	Fissure	40	PVC	Coude PVC HS
25/05/2021	Bonneville la louvet	Herbage Martin route st	Fuite réseau	Fissure	50	PVC	Tulipe HS
03/06/2021	Manneville la Raoult	1174 route des monts	Fuite branchemet	Usure	32	PVC	2eau diamètre 32 HS
09/06/2021	Fatouville		Fuite réseau	Usure	63	PVC	Resserré Tout Inox
16/06/2021	Toutainville	Rte de fort moville	Fuite réseau	Rupture	25	PVC	Tulipe HS
17/06/2021	Le Bois Hellain	296route de Cormeilles	Fuite réseau	Rupture	40	PVC	
25/06/2021	Le Torpt	Impasse du champ	Fuite réseau	Fissure	63	PVC	Té PVC égal diamètre 63 hs
29/06/2021	Saint pierre du val	Chemin de la Chesnay	Fuite branchemet	Fissure	25	PEHD	Coude PVC diamètre 25 hs
29/06/2021	Fort Moville	Enfance le 21 le haut de	Fuite réseau	Presse	32	PEHD	Vanne
29/06/2021	Le Bois Hellain	1000 rue de Cormeilles	Fuite réseau	Rupture	25	PVC	
02/07/2021	Bonneville la louvet	Chemin des sablons	Fuite branchemet	Usure	63	PVC	Collier diamètre 90/25 HS
02/07/2021	Berville sur mer	17rue de la République	Fuite réseau	Rupture	100	fonte	Sûrement suite remise en eau
07/07/2021	Conteville	Impasse rue de la forge	Degradiation		100	fonte	PVC cassé
08/07/2021	Berville sur mer	17 rue de la République	Fuite réseau	Rupture	90	PVC	Juste a côté 20000
13/07/2021	Conteville		Fuite réseau	Rupture	32	PVC	2 manchons Ø32
19/07/2021	Saint pierre du val		Fuite réseau	Rupture	50	PVC	Manchon de réparation Ø100
20/07/2021	Saint maclou		Fuite réseau	Rupture	32	PVC	Manchon de réparation Ø100
26/07/2021	Foulbec		Fuite branchemet	Collage	110	PVC	2 manchons long Ø25

Date	Commune	Adresse / Nom abonné	Type de fuite	Cause	∅	Nature	Observations
02/08/2021	La Chapelle Bayvel		Fuite réseau	Rupture	32	PVC	
05/08/2021	Saint maclou		Dégénération		63	PVC	PVC diamètre bâtarde Ø30 Pose 10m de
09/08/2021	Fort Merville		Fuite réseau	Rupture	32	PVC	Annulation BT Rose = pose manchon
10/08/2021	Fiquefleur		Fuite réseau	Rupture	20	PEHD	Pose manchon de réparation Ø60 +
16/08/2021	La Lande Saint Léger	Rte du manoir	Fuite réseau	Corrosion	90	PVC	Casse après pose collier du matin
17/08/2021	Fiquefleur	Route de l'estuaire	Fuite réseau	Rupture	32	PVC	Casse entièrement
24/08/2021	Fatouville		Fuite réseau	Rupture	350	Fonte	Réseau flottant
	Le Bois Hellain	680rue d'epaigne	Fuite réseau	Fissure			Té collé diamètre 50 hs

## Ex CLT : Fuite sur branchement

Commune	Localisation	Date	Diamètre	Matériau	Cause de désordre
LA NOË POULAIN	129 Rue des Pelletiers	03/01/2024	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-GEORGES DU MESNIL	3 Impasse Crossville	04/01/2024	32	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-BENOÎT DES OMBRES	73 Rue de la Cauvinière	04/01/2024	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
OURVILLE SUR PONT AUDEMÉR	362 Chemin du Patriarche	09/01/2024	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
CONDÉ SUR RISLE	8 Route de Pont-Audemer	10/01/2024	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
OURVILLE SUR PONT AUDEMÉR	Rue de la Mare du Réel	11/01/2024	32	PVC	Fuite sur branchement
SAINT-VICTOR D'ÉPINE	La Forge Courtin	11/01/2024	25	PVC	Casse sur branchement
CORMEILLES	7 Allée de la Colonne	12/01/2024	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-VICTOR D'ÉPINE	755 La Prévostière	15/01/2024	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
NFUVILLE SUR AUTHOU	14 Rue de l'Église	17/01/2024	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-VICTOR D'ÉPINE	La Forge Courtin	08/02/2024	25	PVC	Fuite sur branchement
LA NOË POULAIN	990 Rue des Roux	13/02/2024	40	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
GIVERVILLE	202 Route de Saint-Georges	20/02/2024	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-ÉTIENNE L'ALLIER	185 Route de Saint-Georges	22/02/2024	25	PEHD	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-VICTOR D'ÉPINE	97 Rue des Mésangères	28/02/2024	25	PEHD	Fuite sur branchement
GEORGES DU VIÈVRE	16 Rue de l'Église	13/03/2024	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
LIVET SUR AUTHOU	6 Rue du Moulin Santo Mario	14/03/2024	25	PVC	Fuite sur branchement
SAINT CRÉCOIRE DU VIÈVRE	604 Cherin des Brionnais	15/03/2024	32	PEHD	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-PHILBERT SUR RISLE	6 La Douve aux Agneaux	20/03/2024	32	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
CORMEILLES	1 Avenue Arnolds Weiller	22/03/2024	25	PVC	Fuite sur branchement
CORMEILLES	24 Place du Général de Gaulle	26/03/2024	25	PVC	Fuite sur branchement
SAINT-PIERRE DE CORMEILLES	Impasse des Vergers	27/03/2024	32	PVC	Fuite sur branchement
SAINT-VICTOR D'ÉPINE	185 Chemin Chaussé	05/04/2024	25	PVC	Fuite sur branchement
MALOY	20 La Bondé	08/04/2024	25	PEHD	Fuite sur branchement
LE FAVRIL	1 Route de Saint-Aubin	12/04/2024	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
BOURNAINVILLE FAVEROLLES	26 Rue de Faverolles	17/04/2024	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-CHRISTOPHE SUR CONDE	14 Route de Montfort	27/05/2024	25	Inconnu	Fuite sur branchement
DRUCOURT	14 Rue de la Rubannerie	28/05/2024	25	PVC	Fuite sur branchement
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	136 Route de Noards	06/06/2024	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
LE PLANQUAY	28 La Bonnardiére	06/06/2024	25	PVC	Fuite sur branchement
FRENEUSE SUR RISLE	35 Chemin des Côtes	10/06/2024	25	Inconnu	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	3 Impasse du Lin	12/06/2024	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
CORMEILLES	26 Lotissement Ponchaud	13/06/2024	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
THIBERVILLE	9 Le Clos des Aumônes	14/06/2024	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
CONDÉ SUR RISLE	33 Rue Certaux	24/06/2024	20	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-PHILBERT SUR RISLE	12 La Buissonnière	25/06/2024	32	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-MARTIN SAINT-FIRMIN	Mairie	25/06/2024	25	PEHD	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-GEORGES DU MESNIL	15 Impasse de la Cavée	25/06/2024	63	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-ÉTIENNE L'ALLIER	163 Chemin de la Barrerie	25/06/2024	25	PVC	Fuite sur branchement
SAINT-MARTIN SAINT-FIRMIN	274 Impasse du Mas/S	26/06/2024	32	PVC	Fuite sur branchement
SAINT-MARTIN SAINT-FIRMIN	357 Chemin de la Carrière	01/07/2024	25	PEHD	Fuite sur dispositif de comptage

Commune	Localisation	Date	Diamètre	Matériau	Cause de désordre
FRENEUSE SUR RISLE	7 Chemin du Romacon	01/07/2024	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-GRÉGOIRE DU VIÈVRE	391 Chemin de la Roche	02/07/2024	25	PE	Fuite sur dispositif de comptage
LE FAVRIL	102 La Bucaille	13/07/2024	32	PVC	Fuite sur branchement
SAINT-PIERRE DE CORMEILLES	8 Rue de Verdun	20/07/2024	27	Plomb	Fuite sur branchement
ASNIÈRES	116 La Motte	05/09/2024	25	PVC	Fuite sur branchement
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	30 Rue des Déportés	12/09/2024	25	PEHD	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	936 Route de Saint-Victor	25/09/2024	40	PVC	Fuite sur branchement
SAINT-PIERRE DE CORMEILLES	7 Chemin des Broches	09/10/2024	32	PEHD	Fuite sur branchement
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	67 Route de Brionne	14/10/2024	50	PEHD	Fuite sur branchement
DRUCOURT	6 Rue du Lavoir	28/10/2024	25	PVC	Fuite sur branchement
CONDÉ SUR RISLE	29 Route de Pont Audemer	30/10/2024	32	PVC	Fuite sur branchement
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	641 Le Trait du Parc	02/11/2024	25	PVC	Fuite sur branchement
LA CHAPELLE HARENG	14 L'Église	05/11/2024	32	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
CORMEILLES	27 Rue de Malou	10/11/2024	25	PVC	Fuite sur dispositif de comptage
SAINT-VINCENT DU BOULAY	7 Chemin du Boulay	14/11/2024	25	PEHD	Fuite sur dispositif de comptage
HEUDREVILLE EN LIEUVIN	42 La Grande Rue	18/11/2024	75	PVC	Fuite sur branchement
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	288 Route de Pont Audemer	26/11/2024	25	Inconnu	Fuite sur branchement
CONDÉ SUR RISLE	1 Rue du Lieu aux Parcs	04/12/2024	25	PVC	Fuite sur branchement

#### Ex CLT : Fuite sur conduite

Commune	Localisation	Date	Type de conduite	Diamètre conduite	Cause de désordre
THIBERVILLE	Les Isles	16/01/2024	80	Fonte	Fuite sur conduite
SAINT-VICTOR D'ÉPINE	Sente de l'Aïnesse Boudin	29/01/2024	63	PVC	Fuite sur conduite
MALOUY	7 La Bondé	13/02/2024	90	PVC	Fuite sur conduite
SAINT-VICTOR D'ÉPINE	Le Village	15/02/2024	63	PVC	Fuite sur conduite
SAINT-AUBIN DE SCELLON	2 Le Hétray	17/02/2024	110	PVC	Fuite sur conduite
LE THEIL NOLENT	Le Mont Baton	19/02/2024	90	PVC	Fuite sur conduite
SAINT-PIERRE DE CORMEILLES	2133 Route de Malou	28/02/2024	40	PVC	Fuite sur conduite
MORAINVILLE JOUVEAUX	1223 Rue de la Valdorgère	25/03/2024	63	PVC	Fuite sur conduite
SAINT-VICTOR D'ÉPINE	172 L'Arquerie	27/03/2024	75	PVC	Fuite sur conduite
LA NOË POULAIN	Rue de Mierres	17/04/2024	160	PVC	Casse sur conduite
AUTHOU	3 Chemin de la Forêt	23/04/2024	40	PVC	Fuite sur conduite
CAMPIGNY	364 Chemin de la Motte	23/04/2024	200	Fonte	Fuite sur conduite
BRÉTIGNY	2 Les Laris	24/04/2024	63	PVC	Fuite sur conduite
SAINT-GRÉGOIRE DU VIÈVRE	67 Impasse de la Noé	25/04/2024	125	Acier	Fuite sur conduite
LA POTERIE MATHIEU	84 Rue du Moulin	29/04/2024	40	PVC	Casse sur conduite

Commune	Localisation	Date	Type de conduite	Diamètre conduite	Cause de désordre
SAINT-MARTIN SAINT-FIRMIN	215 Chemin de la Carrière	29/04/2024	63	PVC	Casse sur conduite
SAINT-SYLVESTRE DE CORMEILLES	42 Rue de Derrière le Mesnil	04/05/2024	40	PVC	Fuite sur conduite
SAINT-BENOÎT DES OMBRES	15 Rue des Ombries	24/06/2024	50	PVC	Fuite sur conduite
LIEUREY	16 Le Petit Village	22/07/2024	63	PVC	Fuite sur conduite
NEUVILLE SUR AUTHOU	2 Le Theil	25/07/2024	150	AC	Fuite sur conduite
LIEUREY	27 Lotissement les Neuf Chênes	02/09/2024	63	PVC	Fuite sur conduite
SAINT-GEORGES DU MESNIL	40 Route de la Mairie	02/09/2024	80	Acier	Fuite sur conduite
MORAINVILLE JOUVEAUX	1078 La Valdorgère	03/09/2024	63	PVC	Fuite sur conduite
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	65 Rue des Déportés	10/09/2024	110	PVC	Fuite sur conduite
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	20 Rue Jules Chales	11/09/2024	110	PVC	Fuite sur conduite
FOLLEVILLE	14 La Mare Cocagne	16/09/2024	110	PVC	Fuite sur conduite
BARVILLE	50 Rue de la Forge	20/09/2024	150	Acier	Fuite sur conduite
SAINT-BENOÎT DES OMBRES	54 Rue de la Martinière	20/09/2024	32	PVC	Fuite sur conduite
SAINT-PHILBERT SUR RISLE	11 Rue du Nid de Chien	25/09/2024	40	PVC	Fuite sur conduite
CONDÉ SUR RISLE	9 Les Monts du Lys	26/09/2024	63	PVC	Fuite sur conduite
ASNIÈRES	3 Saint-Gervais	24/10/2024	100	Acier	Fuite sur conduite
BOURNAINVILLE FAVEROLLES	4 Rue de la Motte	31/10/2024	63	PVC	Fuite sur conduite
MORAINVILLE JOUVEAUX	2392 Route de la Varenne	04/12/2024	90	PVC	Fuite sur conduite
SAINT-GEORGES DU VIÈVRE	936 Route de Saint-Victor	06/12/2024	50	PVC	Fuite sur conduite
BOISSY LAMBERVILLE	1 La Chapelle Saint-Clair	12/12/2024	63	PVC	Fuite sur conduite
FONTAINE LA LOUVENT	998 Rue du Louvre	16/12/2024	110	PVC	Fuite sur conduite
BAZOQUES	1015 Route de Bernay	18/12/2024	110	PVC	Fuite sur conduite
MALOUY	3 Le Village Est	29/12/2024	110	PVC	Fuite sur conduite
NEUVILLE SUR AUTHOU	La Davoudière	31/12/2024	150	AC	Fuite sur conduite

## Annexe 3 : LISTE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DE RESEAU

Dénomination	Site / Lieu	Programme	Réalisation 2024 : 9,95 km renouvelés = Tx : 1,78 % mise en service 2020 à 2024 : 34,86 km soit Tx moyen de 1,25%	Linéaire	Branchements
<b>BP 331-00</b>	<b>Sous total et cumul =&gt;</b>	<b>26 640</b>	<b>Linéaire renouvelé sur 5 ans</b>	<b>34 863</b>	<b>692</b>
				<b>9954</b>	<b>177</b>
<b>2024</b>					
<b>Renf</b>	La Lande Saint Léger / Bonneville la Louvet - RD 98 a la Bouchardière	1650 ml 150 Fonte - 200 ml 63 PEHD et 12 Bts		<b>1 850</b>	<b>12</b>
<b>Renou</b>	Le Bois Hellain / Bonneville la Louvet Le Bourg - Les Deserts - Quartier Saint Louis option VF fontaine au duc	570 ml 125 PEHD - 1960 ml 90 PEHD - 560 ml 110 PEHD - 850 ml 63 PEHD et 50 bts		<b>3 940</b>	<b>50</b>
<b>Renf</b>	Selles - Les Préaux : La Drourie - La Mare du Mesnil - Le Vert Buisson	1300 ml 140 PEHD - 640 ml 110 PEHD - 570 ml 75 PEHD - 100 ml 63 PEHD et 60 Bts		<b>2 610</b>	<b>60</b>
<b>Renou</b>	Triqueville : La Côte Fouquet - La Côte des Haies	2250 ml 140 PEHD - 250 ml 63 PEHD et 48 bts		<b>2 500</b>	<b>48</b>
<b>Renf</b>	Berville sur mer : rue de la république - allée des valets	490 ml 150 Fonte - 370 ml 75 PEHD et 50 bts		<b>860</b>	<b>50</b>
<b>Renf</b>	Conteville - Berville sur mer : Hameau Potier - La Judée - Rue de la Pannerie	1100 ml 140 PEHD - 3100 ml 110 PEHD - 900 ml 63 PEHD et 75 PEHD et 8 bts		<b>5 100</b>	<b>75</b>
<b>Renou</b>	Saint Pierre du Val : RD 102 (Les Petits) vers le Grand Beaucher	720 ml 110 PEHD et 480 ml 63 PEHD et 10 bts - TO 340 ml 63 PEHD et 8 bts		<b>1 200</b>	<b>4</b>
<b>Renou</b>	Beuzeville : Rue Hailsham et Allée d'halsham	90 ml 110 PEHD - 120 ml 90 PEHD - 50 ml 63 PEHD et 17 Bts		<b>260</b>	<b>17</b>
<b>Renou</b>	Beuzeville : Rue de la Bertinière	230 ml 150 Fonte et 25 bts		<b>230</b>	<b>25</b>
<b>Renou</b>	Fiquefleur Equainville : RD 22 de l'école à la Batterie	450 ml 110 PEHD - 500 ml 90 PEHD - 330 ml 63 PEHD et 13 bts		<b>1 280</b>	<b>13</b>
<b>Renou</b>	Fatouville Grestain - Fiquefleur Equainville : RD 180 et rue Maréchal	350 ml 110 PEHD - 800 ml 90 PEHD - 250 ml 63 PEHD et 30 bts		<b>1 400</b>	<b>30</b>
<b>2023</b>				<b>10 724</b>	<b>220</b>
<b>Renou</b>	Fort Moville : Le Mesnil	580 ml 90 PEHD - 80 ml 63 PEHD - 170 ml 40 PEHD et 13 Bt	<b>760 ml 90 PEHD - 150 ml 40 PEHD et 14 bts</b>	<b>910</b>	<b>14</b>
<b>Renou</b>	Phase 3 : Bouleville la Ravangerie	835 ml 110 PEHD - 320 ml 75 PEHD et 45 Bt	<b>845 ml 110 PEHD - 300 ml 75 PEHD et 48 Bts</b>	<b>1145</b>	<b>48</b>
<b>Extension</b>	Extension la Cabrière : Epaignes	180 ml 63 PEHD			
<b>Renou</b>	Beuzeville : Chemin du Helley	210 ml 75 PEHD - 135 ml 63 PEHD et 2 Bts	<b>210 ml 75 PEHD - 140 ml 63 PEHD et 3 bts</b>	<b>350</b>	<b>3</b>
	La Lande Saint Léger - Le Bourg - La Gosserie - Coordination SIEGE	630 ml 140 PEHD - 20 ml 110 PEHD - 110 ml 63 PEHD - 25 ml 40 PEHD et 36 BTs	<b>650 ml 140 PEHD - 100 ml 63 PEHD et 34 bts</b>	<b>750</b>	<b>34</b>
<b>Renf</b>	Martainville / La Lande Saint Léger : Les Hopsores à la Croix de Pierre	1380 ml 150 Fonte 960 ml 140 PEHD et 38 bts		<b>2 340</b>	<b>38</b>
<b>Renf</b>	Selles : La Cannurie - Le Bourg	1400 ml 140 PEHD - 190 ml 50 PEHD et 6 bts		<b>1 590</b>	<b>6</b>
		1040 ml 140 PEHD - 370 ml 110 PEHD - 950 ml 125 PEHD - 280 ml 90 PEHD - 60 ml 63 PEHD - 400 ml 50 PEHD et 57 bts TO 580 ml 90 PEHD 200 ml 75 PEHD - 260 ml 63 PEHD et 10 bts		<b>3 100</b>	<b>57</b>
<b>Renou</b>	Martainville : La Cour Neuve - Le Bourg	590 ml 140 PEHD - 650 ml 110 PEHD - 630 ml 75 PEHD et 28 bts		<b>1 870</b>	<b>28</b>
<b>Renou</b>	Vannecrocq : Le Bourg vers Martainville				
<b>Renf</b>	Fiquefleur Equainville : Haut de la Côte - Rue de la Petite Côte - Impasse aux fleurs - Rue aux oiseaux	1550 ml 125 PEHD - 150 ml 75 PEHD - 260 ml 63 PEHD et 45 bts		<b>1 960</b>	<b>45</b>
<b>Renou</b>	Fatouville - Grestain : Le Bourg - Rue du Phare - Le Feugré	450 ml 140 PEHD - 1050 ml 125 PEHD - 920 ml 110 PEHD - 250 ml 63 PEHD et 93 Bts		<b>2 670</b>	<b>93</b>
<b>Renou</b>	Beuzeville : Rue de la Mare Hébert - La Carrélerie	930 ml 125 PEHD - 300 ml 63 PEHD et 60 Bts		<b>1 230</b>	<b>60</b>
<b>Renou</b>	Foulbec - La Garderie - Côte du petit hebert	400 ml 75 PEHD - 390 ml 63 PEHD et 30 bts		<b>790</b>	<b>30</b>
<b>Renou</b>	La Lande Saint Léger : RD 705 La Vosinière - La Nonanterie	1280 ml 90 PEHD et 7 Bts		<b>1 280</b>	<b>7</b>
<b>Renou</b>	Saint Maclou : Route de Foulbec - Le Bourg - Château du Mont Gouje	660 ml 110 PEHD - 620 ml 75 PEHD et 35 bts		<b>1 280</b>	<b>35</b>
<b>Extension</b>	Fort Moville - Fontaine Vanner	390 ml 50 PEHD et 3 bts	<b>390 ml 50 PEHD et 3 bts</b>	<b>390</b>	
<b>Déplacement</b>	Toutainville : Chemin du Vauliou		20 ml 110 PEHD et 2 Bts	<b>20</b>	
<b>2022</b>		<b>16670</b>		<b>8095</b>	<b>177</b>
<b>Renf</b>	Epaignes RD 27 de la Bellerie à la Maison Blanche	80 ml 63 PEHD 260 ml 110 PEHD 880 ml 150 Fonte 1040 ml 200 PEHD	46 ml 40 PEHD - 105 ml 63 PEHD - 284 ml 75 PEHD - 70 ml 225 PEHD - 33 ml 100 FD - 715 ml 150 FD - 1591 ml 200 FD	<b>2844</b>	<b>46</b>
<b>Renf</b>	Selles RD 139 / CD 68	310 ml 110 PEHD 2100 ml 160 PEHD et 14 Bts	<b>305 ml 40 PEHD 2080 ml 160 PEHD et 13 bts</b>	<b>2385</b>	<b>13</b>
<b>Renou</b>	Tricqueville - Toutainville Mont Crocq / le Rogavel	210 ml 40 PEHD 65 ml 63 PEHD 3280 ml 125 Fonte et 46 Bts	202 ml 40 PEHD 65 ml 63 PEHD 7 ml 110 PEHD 6 ml 100 Fonte 3260 ml 125 fonte et 46 bts	<b>3540</b>	<b>46</b>
<b>Renou</b>	Boulelli le Torpt - Fosse Jeannot / Château d'eau	650 ml 110 PEHD 850 ml 300 Fonte 1570 ml 355 PEHD et 6 Bts	40 ml 40 PEHD - 690 ml 110 PEHD - 1595 ml 355 PEHD - 850 ml 300 Fonte et 9 bts	<b>3175</b>	<b>9</b>
<b>Renf</b>	Fiquefleur Equainville - La croix de pierre / Joble	225 ml 50 PEHD 510 ml 63 PEHD 50 ml 90 PEHD 1795 ml 140 Bts	80 ml 40 PEHD - 270 ml 50 PEHD - 480 ml 75 PEHD - 30 ml 90 PEHD - 1735 ml 140 PEHD	<b>2595</b>	<b>60</b>
<b>Renou</b>	Conteville - RD 312 - le bourg / le Douy	25 ml 50/63 PEHD 20 ml 110 PEHD 1560 ml 150 Fonte et 23 Bts	16 ml 63 PEHD 45 ml 180 PEHD 1485 ml 150 Fonte et 21 bts	<b>1546</b>	<b>21</b>
<b>Renf</b>	Beuzeville - Rue de la Bertiniere Michel de St Pierre	510 ml 110 PEHD et 14 bts	<b>515 ml 110 PEHD 5 ml 50 PEHD</b>	<b>520</b>	<b>14</b>
	Beuzeville - Rue des Franches terres (coordination assainissement)	15 ml 63 PEHD - 575 ml 110 PEHD et 28 bts	<b>15 ml 63 PEHD - 575 ml 110 PEHD et 28 bts</b>	<b>590</b>	<b>28</b>
<b>Renf</b>	Beuzeville - Rue de la Bertiniere Michel de St Pierre	1500 ml 160 PEHD 140 PEHD et 100 Bts	<b>658 ml 160 PEHD - 10 ml 125 fonte 30 ml 63 PEHD et 51 bts</b>	<b>698</b>	<b>51</b>
<b>Renou</b>	Phase 2 : Boulelli le Ravangerie / Rue des Martyrs	120 ml 63 PEHD et 2 bts	<b>122 ml 63 PEHD et 2 bts</b>	<b>122</b>	<b>2</b>
<b>Renou</b>	Phase 1 : Boulelli le Ravangerie / Rue des Forges	400 ml 110 PEHD et 15 Bts	422 ml 110 PEHD et 33 ml 50 PEHD et 16 Bts	<b>460</b>	<b>16</b>
<b>Renou</b>	BERVILLE SUR MER / Rue des Chaumières	100 ml 63 PEHD et 5 Bts	110 ml 63 PEHD et 4 Bts	<b>110</b>	<b>4</b>
<b>2021</b>		<b>10400</b>		<b>3953</b>	<b>54</b>
<b>Renou</b>	BONNEVILLE LA L : la Bouchardière-La Cave	600 ml fonte Ø 150, 1000 ml Ø 125, 400 ml Ø 75 PEHD et 20 Bts	<b>346 ml 40 PEHD, 477 ml 63 PEHD, 930 ml 110 PEHD, 60 ml 160 PEHD, 645 ml 150 Fonte et 34 Bts</b>	<b>2458</b>	<b>34</b>
<b>Renou</b>	SELLES et TOURVILLE la Drourie le Canada	1300 ml Ø 150 et 1500 ml Ø 125 1000ml Ø 110 PEHD et 50 Bts	<b>72 ml 50 PEHD, 126 ml 63 PEHD, 1086 ml 110 PEHD, 1522 ml 140 PEHD 1245 ml 200 Fonte et 62 Bts</b>	<b>4051</b>	<b>62</b>
<b>Renf</b>	EPAIGNES RD 139	920 mètres fonte Ø 150 & 30 ml PEHD RC Ø 140	<b>30 ml 63 PEHD, 30 ml 125 PEHD, 930 ml 150 Fonte et 6 Bts</b>	<b>990</b>	<b>6</b>
<b>Extension</b>	Extension réseau SELLES la Barberie	400 ml 125 PEHD / 63 PEHD et 5 Bts	140 ml 63 PEHD / 290 ml 125 PEHD et 6 Bts	<b>430</b>	<b>6</b>
<b>Renou</b>	EPAIGNES route du Bois l'ABBE	1800 ml 75 PEHD et 10 Bts	1850 ml 75 PEHD et 10 Bts	<b>1850</b>	<b>10</b>
<b>Extension</b>	Epaignes route du Bois l'ABBE sécurisation	1400 ml 300 Fonte	1400 ml 300 Fonte	<b>1400</b>	<b>0</b>
<b>2020</b>				<b>2137</b>	<b>64</b>
<b>Renou</b>	La Chapelle Bayvel RD 139		310 ml 75 PEHD / 1130 ml 110 PEHD et 8 Bts	<b>1440</b>	<b>8</b>
<b>Renou</b>	Fiquefleur/Marneville le Favril les Catelets		2490 ml 140 PEHD / 32 ml 50 PEHD / 29 ml 63 PEHD et 85 Bts	<b>2551</b>	<b>85</b>
<b>Renou</b>	Beuzeville rue Louis Pasteur		1090 ml 200 24 ml 150 FD 90 ml 50 PEHD 90 ml 75 PEHD et 56 Bts	<b>1294</b>	<b>56</b>
<b>2019</b>				<b>4740</b>	<b>171</b>
<b>Renou</b>	Epaignes La Trouverie La Maugardière		505 ml fonte Ø 150, 353 ml Ø 110 PEHD, 1124 ml Ø 75, 155 ml Ø 40 et 64 Bts	<b>2137</b>	<b>64</b>
<b>Renou</b>	Beuzeville, Allée de la Futaie		30 ml et 2 Bts	<b>30</b>	<b>2</b>
<b>Renou</b>	Boullelli/Foulbec		1651 ml Ø 160 PEHD, 770 ml Ø 110 et 14 ml 90 PEHD et 48 ml 63 PEHD et 44 B	<b>2483</b>	<b>44</b>

Les mises en service de nouveaux réseaux cumulés de 2019 à 2023 sont égale à :

**34 863**      **692**

Dénomination	Site / Lieu	Programme	Réalisation 2024 : 16,533 km renouvelés = Tx : 2,12 % mise en service 2020 à 2024 : moyenne 5,035 km soit Tx moyen de 1,03 %	Linéaire
<b>BA3-331-03</b>	<b>Sous total et cumul =&gt;</b>	<b>39 973</b>	<b>Linéaire renouvelé sur 5 ans</b>	<b>39973</b> <b>787</b>
<b>2024</b>				<b>16533</b> <b>345</b>
Cormeilles - Route de Pont l'Evêque - phase 2	250 ml 125 Fonte et 55 bts			250 <b>55</b>
Fontaine la Louvet - Follerville - RD 613 - Les Forgettes - Le Moulin à Vent	1550 ml 200 fonte - 1060 ml 160 PEHD - et 10 bts			2 610 <b>10</b>
TO Bourgoinville Faveroles : Rue de Matoury et rue du Four	430 ml 125 PEHD - 860 ml 90 PEHD - 380 ml 75 PEHD - 240 ml 63 PEHD et 65 bts			1 910 <b>65</b>
Fresne Cauverville - Morainville Jouveaux : La Cour Drieu - Montfort - Clairemare	2820 ml 150 Fonte - 820 ml 110 PEHD - 220 ml 63 PEHD et 44 bts			3 860 <b>44</b>
Saint Siméon : Le Presbytère - La Cour Chantelle	290 ml 125 PEHD - 560 ml 110 PEHD - 230 ml 75 PEHD - 310 ml 63 PEHD et 40 bts			1 390 <b>40</b>
La Noë Poulin : Rue de la Fontaine Sucrée - RD 810	290 ml 150 Fonte - 250 ml 90 PEHD - 380 ml 63 PEHD et 18 bts			920 <b>18</b>
St Christophe sur Condé - Saint Phlibert sur Risle : RD 98 (Les Boulets) - Le Val Launay - Le Nid de Chien	600 ml 150 Fonte - 1370 ml 140 PEHD - 930 ml 63 PEHD et 40 bts			2 900 <b>40</b>
Giverville : Le Bourg - La Vallée	640 ml 90 PEHD - 300 ml 75 PEHD - 610 ml 63 PEHD et 15 bts			1 550 <b>15</b>
Malouy : La Grille - La Butte de Malouy La Poterie Mathieu : Le Bosc Jouen - La Griserie	700 ml 110 PEHD - 800 ml 90 PEHD - 800 ml 75 PEHD - 1000 ml 63 PEHD et 85 bts			3 300 <b>85</b>
Asnières - Bois du Four - Les Vorets - Les Bas Buissons	400 ml 90 PEHD - 650 ml 75 PEHD - 200 ml 63 PEHD et 19 bts			1 250 <b>19</b>
Saint Aubin de Scellon : rue de la cour fontaine	580 ml 200 Fonte ou 200 PEHD - 620 ml 110 PEHD - 730 ml 90 PEHD - 790 ml 75 PEHD - 480 ml 63 PEHD et 40 bts			3 200 <b>40</b>
<b>Displacement</b>				
Drucourt : rue de la rubannerie	30 ml 110 PEHD			30 <b>0</b>
<b>Déplacement</b>				
Bazoques : la mare autour	375 ml 110 PEHD et 12 bt			375 <b>12</b>
<b>Déplacement nouvelle conduite en privé</b>				
Saint Pierre de Cormeilles : 640 route de blangy	186 ml 140 PEHD et 3 bts			186 <b>3</b>
<b>Renf</b>				
Saint Victor d'épine : le bourg	41 ml 63 PEHD			41 <b>0</b>
<b>Renf</b>				
Saint Siméon : rue de la mairie	250 ml 150 FD - 177 ml 110 PEHD - 255 ml 90 PEHD - 22 ml 63 PEHD - 80 ml 40 PEHD et 23 bt			784 <b>23</b>
<b>2023</b>				
Renou St Pierre de Cormeilles - Chemin Vert	246 ml 110 PEHD - 34 ml 40 PEHD et 13 bts			280 <b>13</b>
Renou St Pierre de Cormeilles - La Caterie	440 ml 63 PEHD et 4 bts			5490 <b>134</b>
Renou Rue des Coutures - Cormeilles	440 ml 63 PEHD et 4 bts			440 <b>4</b>
Renou Rue des Champs - Lieurey	172 ml 63 PEHD et 5 bts			172 <b>5</b>
Renou St Etienne l'Allier : La Criblerie - le Clos Ma	130 ml 110 PEHD - 232 ml 63 PEHD et 10 bts			250 <b>13</b>
Renou St Grégoire du Vieux : Les Auvrays - La Cour Filloque	130 ml 110 PEHD - 220 ml 75 PEHD et 13 bts			2315 <b>33</b>
Renou Lieurey : RD 810 - Hameau Belier	190 ml 110 PEHD - 270 ml 75 PEHD et 20 bts			1460 <b>11</b>
Renou TO St Aubin de Scellon : RD 28 - Cour Verdure - Les Mares	795 ml 110 PEHD - 1195 ml 75 PEHD et 325 40 PEHD et 33 bts			1610 <b>42</b>
Renou Folleville - Boisy Lambeville : RD 613 (La Bretagne)	1430 ml 140 PEHD - 290 ml 110 PEHD - 115 ml 63 PEHD - 50 ml 50 PEHD et 21 bts			1885 <b>21</b>
Renou Thiberville : Fontaine la Louvet : Le Louvre - La Barbotière	1230 ml 140 PEHD - 420 ml 110 PEHD - 225 ml 63 PEHD - 25 ml 50 PEHD et 18 bts			1900 <b>18</b>
Renou Thiberville : Route de Bernay	105 ml 40 PEHD - 125 ml 50 PEHD - 325 ml 75 PEHD - 450 ml 110 PEHD - 1135 ml 125 PEHD et 44 bts			2140 <b>44</b>
Renou Le Planguay - St Mards des Fresnes : RD 145 - La Veillière - La Fosserie - La Chasière	520 ml 200 fonte - 20 ml 150 Fonte et 15 bts			540 <b>15</b>
Renou TO Campigny : RD 29 - Chemin des Bruyts	1070 ml 140 PEHD - 1695 ml 110 PEHD - 515 ml 90 PEHD - 955 ml 63 PEHD - 165 ml 40 ml 40 PEHD et 36 bts (secto et doubletelle 100 Acier)			4400 <b>36</b>
Renou St Grégoire du Vieux la Vallée Féron	1000 ml 110 PEHD - 40 ml 40 PEHD et 43 bts (secto et doubletelle 100 Acier)			1040 <b>43</b>
Renou Saint Sylvestre de Cormeilles : Impasse des Monts du Bourg - Rue de la Forge Coupeur	1095 ml 63 PEHD et 13 bts			1095 <b>13</b>
Renou Saint Sylvestre de Cormeilles : Le Frenot	795 ml 140 PEHD - 10 bts			795 <b>10</b>
Renou Saint Benoit des Ombres : La Cauviniere	540 ml 63 PEHD - 10 bts			540 <b>10</b>
Renou Saint Benoit des Ombres : Le Bourg - La Houssaye	Suppression conduite privé - 10 bts			0 <b>10</b>
Renou Saint Pierre de Salerne - Bretigny - Neuville sur Authou La Croix Crespin - La Cofiniere	300 ml 90 PEHD - 520 ml 63 PEHD - 100 ml 40 PEHD 33 bts			920 <b>33</b>
Renou Thiberville : RD 145 - Les Isles	580 ml 140 PEHD - 525 ml 75 PEHD - 130 ml 63 PEHD et 17 bts			1 235 <b>17</b>
Extension St Sylvestre de Cormeilles - Chemin de l'église	175 ml 63 PEHD et 6 bts			175 <b>6</b>
Extension Fontaine la louvet - Rue de la fontaine sucrée	333 ml 50 PEHD et 2 bts			333
<b>2022</b>				40
		40 ml 50 PEHD et 3 bts		
		16885		1839 <b>72</b>
Renf Tourville sur Pont Audemer - Pincheloup /	520 ml 110 PEHD, 830 ml 90 PEHD et 29 Bts	520 ml 110 PEHD - 830 ml 90 PEHD et 30 bts		1350 <b>30</b>
Renf St Martin St Firmin - La Pommeraie - Le Meris	1020 ml 150 FD, 70 ml 63 PEHD et 9 bts	10 ml 63 PEHD - 15 ml 110 PEHD - 1275 ml 150 FD et 12 bts		1300 <b>12</b>
Renf Livet sur Auhou RD 28 Chemin des Charfens	850 ml 90 PEHD, 240 ml 63 PEHD et 17 bts	188 ml 63 PEHD - 866 ml 90 PEHD et 17 bts		1054 <b>17</b>
Renou Le Favril - Giverville RD 26 / La Pilonniere	3750 ml 150 FD, 870 ml 63 PEHD, 150 ml 40 PEHD et 52 Bts	15 ml 40 PEHD - 748 ml 63 PEHD - 87 ml 160 PEHD - 3780 ml 150 FD et 55 bts		4730 <b>55</b>
Renou Cormeilles - Rue de l'Abbaye / Augustin Héb	180 ml 150 FD, 490 ml 110 PEHD et 100 Bts	49 ml 50 PEHD - 518 ml 110 PEHD - 178 ml 125 FD et 94 bts		745 <b>94</b>
Renou Saint Pierre de Cormeilles - La Chiale / Le Fr	1620 ml 150 FD, 140 ml 75 PEHD, 350 ml 63 PEHD et 28 Bts	108 ml 63 PEHD - 143 ml 75 PEHD - 1621 ml 140 PEHD et 23 bts		1872 <b>23</b>
Renou Piercourt - Fontaine la Louvet - RD 36 / La Fa	1600 ml 140 PEHD, 135 ml 110 PEHD et 130 ml 63 PEHD et 16 bts	110 ml 63 PEHD - 110 PEHD 80 ml - 1600 ml 140 PEHD et 16 bts		1790 <b>16</b>
Renf Drucourt - St Vincent du Bouley - RD 22 / Le Fa	2090 ml 150 FD, 110 ml 63 PEHD 34 Bts	40 ml 50 PEHD - 20 ml 623 PEHD - 20 ml 110 PEHD - 2020 ml 160 PEHD et 40 bts		2100 <b>40</b>
Renf Thiberville - La Vallée / RD 145	930 ml 110 PEHD, 350 ml 63 PEHD, 80 ml 40 PEHD et 29 bts	493 ml 110 PEHD - 327 ml 50 PEHD et 30 bts		820 <b>30</b>
Renou Thiberville - Le Beaudreux	520 ml 90 PEHD et 7 Bts	497 ml 90 PEHD et 7 bts		497 <b>7</b>
Renou La Noë Poulin - Rue de la fontaine Sucrée phase 1 programme 2024	260 ml 90 PEHD et 4 bts	265 ml 90 PEHD et 4 Bts		265 <b>4</b>
<b>2021</b>		7065		9058 <b>117</b>
Renou CVM - Rue de Morainville à Lieurey	50 PEHD 245 ml et 3 bts			245 <b>3</b>
Renf renforcement commune St MARTIN pour PI	120 ml Ø 100 FD (à charge de la commune)	120 ml 110 PEHD		120
Renou St Philbert et Condé la Pagonnerie	750 ml Ø 110 PEHD, 500 ml Ø 90, 250 ml Ø 75 et 30 Bts	625 ml 75 PEHD, 465 ml 90 PEHD, 1093 ml 125 PEHD et 42 bts		2183 <b>42</b>
Renou St Grégoire du Vieux la Vallée Féron	540 mètres Ø 90 PEHD, 390 ml Ø 75 et 15 Bts	1070 ml Ø 110 PEHD, 4 ml Ø 90, 90 ml Ø 75, 290ml Ø 63 et 19 Bts		1454 <b>19</b>
Renou Freneuse sur Risle Les Catelis - les Coudraies	1060 ml Ø 110 PEHD, 300 ml Ø 63, 130 ml Ø 75 et 16 Bts	414 ml 125 PEHD 20 Bts		414 <b>20</b>
Renou St Georges du Vieux rte de Noards	500 ml Ø 100 et 28 Bts	380 ml 90 PEHD, 18 ml 63 PEHD et 7 Bts		398 <b>7</b>
Renou St Sylvestre de Cormeilles Vallée de Martigny	400 ml PEHD Ø 90 et 6 Bts	710 ml 90 PEHD, 110 ml 63 PEHD et 14 Bts		820 <b>14</b>
Renou Cormeilles rte de PLV phase I	600 ml 90 PEHD Ø 90 et 20 Bts	410 ml 125 PEHD, 300 ml 90 PEHD, 160 ml 75 PEHD, 45 ml 63 PEHD et 45 Bts		915 <b>45</b>
Renou Le Planguay rue de l'Eglise	515 ml Ø 110 PEHD, 80 ml Ø 63 PEHD et 20 Bts	90 ml 63 PEHD, 545 ml 110 PEHD et 20 bts		635 <b>20</b>
Renou Neuville-Bretigny-St Pierre de Salerne	1410 ml et 20 Bts			
		8600		7053 <b>119</b>
Renou St Martin-St Firmin le Petit Château	60 ml Ø 90 et 100 ml Ø 75 et 4 Bts	60 ml Ø 90 et 100 ml Ø 75 et 4 Bts		160 <b>4</b>
Renou St Benoit des Ombres 53 rue des Buissons	100 ml 125 PEHD pour PI, 70 % à charge commune	105 ml Ø 125 PEHD et reprise 1 Bt		105 <b>1</b>
Renou St Georges du Vieux rte de Lieurey	310 ml Ø 150 FD et 20 Bts	305 ml Ø 150 FD et 26 Bts (+ gravé ciment)		305 <b>26</b>
Renf St Christophe/Condé-ancien Presbytère	1380 ml et 25 Bts	710 ml Ø 140 PEHD, 456 ml Ø 125 PEHD, 10 ml Ø 63 PEHD et 21 Bts		1176 <b>21</b>
Renf Condé sur Risle-phase 2 la Thillary	2540 ml et 20 Bts	1580 ml Ø 140 PEHD, 470 ml Ø 125 PEHD 220 ml Ø 75 PEHD et 18 Bts		2270 <b>18</b>
Renou Thiberville-Fontaine la Louvet RD 613	2300 ml et 25 Bts	1820 ml Ø 200 FD, 500 ml Ø 75 pehd, 100 ml PEHD Ø 125 et 26 Bts		2420 <b>26</b>
Renou Barville-Les Criquets	400 ml PEHD et 12 Bts	400 ml PEHD Ø 110 et 12 Bts		400 <b>12</b>
<b>2019</b>		6315		2276 <b>54</b>
Renou St Georges du Vieux rte de St Grégoire	180 ml PEHD Ø 90 et 12 Bts	248 ml Ø 90 PEHD, 12 Bts		248 <b>12</b>
Renf Phase 1 TO St Christophe	750 ml FD Ø 150, 300 ml Ø 90 PEHD et 5 Bts	860 ml Ø 150 FD et 302 ml PEHD Ø 90		1162
Renf Phase 1 FD St Christophe	1700 ml FD Ø 150, 15 ml Ø 75 et 15 bts	2024 ml Ø 150 FD, 12 Bts		2024 <b>12</b>
Renou Thiberville - rte du Mesnil	380 ml PEHD Ø 110 et 20 Bts	375 ml PEHD Ø 110 et 19 Bts		375 <b>19</b>
Renf St Sylvestre de Cormeilles les Marchandières	1925 ml PEHD Ø 125, 400 ml Ø 90 et 63, 30 Bts	586 ml Ø 140 PEHD, 1353 ml Ø 125, 557 ml Ø 63 et 33 Bts		2496 <b>33</b>
Renou Morainville-Jouveaux le Bourg	630 ml FD Ø 150, 50 ml Ø 63, 32 Bts	473 ml FD Ø 150 et 80 ml PEHD Ø 63 et 31 Bts		553 <b>31</b>

Les mises en service de nouveaux réseaux cumulés de 2019 à 2023 sont égale à :

39 973

787



## ZONE DE DISTRIBUTION : AUTHOU

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides.

Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence de produits de dégradation de pesticides. Cependant, les teneurs sont restées inférieures aux valeurs sanitaires\* propres à chaque molécule. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau afin de respecter le seuil de réglementaire sont à mener.

\* Les valeurs sanitaires définies pour protéger la santé des consommateurs sont les suivantes (en microgramme/litre) : chloridazole desphénol (11), métabolite R417888 du chlorothalonil (3).

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LA FERME CARON. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 418 personnes sur 2 communes (AUTHOU, LIVET-SUR-AUTHOU). Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5

Valeur moyenne : 26,4 mg/L

Valeur maxi : 27,3 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 12

Conformité : 0 %

Nombre de substances recherchées : 328

Valeur maxi : 0,946 microgramme/L

(chlorothalonil r471811)

Substance(s) non conforme(s) : chloridazole desphénol ; chlorothalonil r417888 ; chlorothalonil r471811

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 32,2 °f

Valeur maxi : 33,5 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027000958

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>



## ZONE DE DISTRIBUTION : BEUZEVILLE NORD

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires.

Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide\*.

\* le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).

### Indicateur global de qualité

**B**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : COTE MACAIRE, LES GODELIERS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par filtration (sans ajout de sels d'aluminium) puis désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 14234 personnes sur 15 communes. Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « LIEUVIN (SIAEP) » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 29  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

**A**

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 29  
Valeur moyenne : 27,7 mg/L  
Valeur maxi : 29,7 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**B**

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 9  
Conformité : 78 %  
Nombre de substances recherchées : 328  
Valeur maxi : 0,608 microgramme/L  
(chlorothalonil r471811)  
Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811 ; total des pesticides analysés

#### FLUOR

**A**

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 3  
Valeur moyenne : 0 mg/L  
Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 6  
Valeur moyenne : 30,9 °f  
Valeur maxi : 32,5 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027000335

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>



## ZONE DE DISTRIBUTION : BEUZEVILLE SUD

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires.

Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide\*.

\* le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).

### Indicateur global de qualité

**B**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : COTE MACAIRE, LES GODELIERS. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par filtration (sans ajout de sels d'aluminium) puis désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 5172 personnes sur 11 communes. Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « LIEUVIN (SIAEP) » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

**A**

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 41  
Valeur moyenne : 27,8 mg/L  
Valeur maxi : 30,2 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**B**

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 9  
Conformité : 78 %  
Nombre de substances recherchées : 328  
Valeur maxi : 0,608 microgramme/L  
(chlorothalonil r471811)  
Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811 ; total des pesticides analysés

#### FLUOR

**A**

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 3  
Valeur moyenne : 0 mg/L  
Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 6  
Valeur moyenne : 30,9 °f  
Valeur maxi : 32,5 °f

### Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027003087

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>



## ZONE DE DISTRIBUTION : BONNEVILLE

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé.  
Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires.  
Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide\*.  
\*Le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).

### Indicateur global de qualité

<b>B</b>	A : Eau de bonne qualité
<b>B</b>	B : Eau de qualité convenable
<b>C</b>	C : Eau de qualité insuffisante
<b>D</b>	D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : 2 CAPTAGES DE L'EURE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 221 personnes sur 1 commune (BONNEVILLE-LA-LOUVET). Le responsable des installations est : « SIAEP DU LIEUVIN ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « SIAEP DU LIEUVIN » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2021, 2022, 2023, 2024

#### NITRATES

**A**

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 26

Valeur moyenne : 27,6 mg/L

Valeur maxi : 29,7 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**B**

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 8

Conformité : 75 %

Nombre de substances recherchées : 328

Valeur maxi : 0,608 microgramme/L (chlorothalonil r471811)

Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811 ; total des pesticides analysés

#### FLUOR

**A**

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 7

Valeur moyenne : 30,4 °f

Valeur maxi : 32,5 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 17/05/2025

UDI 014000917

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>





## ZONE DE DISTRIBUTION : CAMPIGNY

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires.

Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide\*.

\* le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).

### Indicateur global de qualité

B	A : Eau de bonne qualité
B	B : Eau de qualité convenable
C	C : Eau de qualité insuffisante
D	D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : B

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LA FONTAINE DANGEREUSE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 2499 personnes sur 6 communes. Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 12  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 12  
Valeur moyenne : 20,1 mg/L  
Valeur maxi : 20,8 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

B

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 12  
Conformité : 67 %  
Nombre de substances recherchées : 328  
Valeur maxi : 0,519 microgramme/L  
(chlorothalonil r471811)  
Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811 ; total des pesticides analysés

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 0 mg/L  
Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3  
Valeur moyenne : 28,8 °f  
Valeur maxi : 30,7 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027000448

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>



## ZONE DE DISTRIBUTION : CONDE SUR RISLE

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires.

Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide\*.

\* le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).

### Indicateur global de qualité

B	A : Eau de bonne qualité
B	B : Eau de qualité convenable
C	C : Eau de qualité insuffisante
D	D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LE MONT GANNEL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 2314 personnes sur 7 communes. Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 11  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 11  
Valeur moyenne : 26,6 mg/L  
Valeur maxi : 38,4 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

B

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 8  
Conformité : 88 %  
Nombre de substances recherchées : 328  
Valeur maxi : 0,439 microgramme/L  
(chlorothalonil r471811)  
Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 0 mg/L  
Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3  
Valeur moyenne : 28,7 °f  
Valeur maxi : 29,8 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027000449

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>



## ZONE DE DISTRIBUTION : CORMEILLES

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : SAINT CREPIN. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 1172 personnes sur 2 communes (CORMEILLES, SAINT-SYLVESTRE-DE-CORMEILLES). Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 18

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 9

Valeur moyenne : 23,5 mg/L

Valeur maxi : 27 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 327

Valeur maxi : 0,054 microgramme/L (chlorothalonil r417888)

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 30,6 °f

Valeur maxi : 31,2 °f

### Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

### Pour aller plus loin



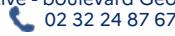
Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027000357

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>





## ZONE DE DISTRIBUTION : DRUCOURT

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides.

Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide. Cependant, les teneurs sont restées inférieures à sa valeur sanitaire de 11 microgramme/L, définie pour protéger la santé des consommateurs. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : BAUVEZ-VOUS? BAILLEUL FORAGE, SOURCE DE BAILLEUL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 4381 personnes sur 12 communes. Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 14  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 14  
Valeur moyenne : 26,5 mg/L  
Valeur maxi : 28,2 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 24  
Conformité : 4 %  
Nombre de substances recherchées : 328  
Valeur maxi : 0,652 microgramme/L  
(chlorothalonil r471811)  
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chlorothalonil r471811

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 2  
Valeur moyenne : 0 mg/L  
Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 6  
Valeur moyenne : 32,7 °f  
Valeur maxi : 33,7 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027003606

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>



## ZONE DE DISTRIBUTION : FRENEUSE SUR RISLE

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires.

Elle a été classée en qualité convenable en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide\*.

\* le métabolite R471811 du chlorothalonil n'est plus soumis au seuil réglementaire de 0,1 microgramme/L depuis mai 2024, suite à l'avis de l'agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).

### Indicateur global de qualité

**B**

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LE MONT GANNEL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 232 personnes sur 1 commune (FRENEUSE-SUR-RISLE). Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

#### NITRATES

**A**

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 5

Valeur moyenne : 25 mg/L

Valeur maxi : 26,6 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**B**

Dépassement ponctuel de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 8

Conformité : 88 %

Nombre de substances recherchées : 328

Valeur maxi : 0,439 microgramme/L  
(chlorothalonil r471811)

Substance(s) non conforme(s) : chlorothalonil r471811

#### FLUOR

**A**

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3

Valeur moyenne : 28,7 °f

Valeur maxi : 29,8 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027000951

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>





## ZONE DE DISTRIBUTION : FRESNE CAUVERVILLE

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides.

Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide. Cependant, les teneurs sont restées inférieures à sa valeur sanitaire de 11 microgramme/L définie pour protéger la santé des consommateurs.

Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau afin de respecter le seuil réglementaire sont à mener.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : BAILLEUL FORAGE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 1067 personnes sur 6 communes. Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 10  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 10  
Valeur moyenne : 28,4 mg/L  
Valeur maxi : 38,2 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 12  
Conformité : 8 %  
Nombre de substances recherchées : 328  
Valeur maxi : 0,652 microgramme/L  
(chlorothalonil r471811)  
Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chlorothalonil r471811

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 0 mg/L  
Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3  
Valeur moyenne : 33,1 °f  
Valeur maxi : 33,7 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027001564

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>



02 32 24 87 67



## ZONE DE DISTRIBUTION : LIEUREY

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides.

Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence de produits de dégradation de pesticides. Cependant, les teneurs sont restées inférieures aux valeurs sanitaires\* propres à chaque molécule. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau afin de respecter le seuil de réglementaire sont à mener.

\* Les valeurs sanitaires définies pour protéger la santé des consommateurs sont les suivantes (en microgramme/litre) : chloridazole desphényle (11), chloridazole méthyl desphényle (110), métabolite R417888 du chlorothalonil (3), flufenacet ESA (1).

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LA FORGE SUBTILE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par filtration (sans ajout de sels d'aluminium) puis désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 3928 personnes sur 16 communes. Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 15  
Conformité : 100 %  
Valeur maxi : 0 n/100 ml

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 15  
Valeur moyenne : 36 mg/L  
Valeur maxi : 41,2 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 12  
Conformité : 0 %  
Nombre de substances recherchées : 328  
Valeur maxi : 2 microgramme/L (chlorothalonil r471811)  
Substance(s) non conforme(s) : chloridazole desphényle ; chloridazole méthyl desphényle ; chlorothalonil r417888 et 3 autre(s)

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur moyenne : 0 mg/L  
Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3  
Valeur moyenne : 31,9 °f  
Valeur maxi : 32,6 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027000447

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>



## ZONE DE DISTRIBUTION : PIENCOURT

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides.

Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence d'un produit de dégradation de pesticide. Cependant, les teneurs sont restées inférieures à sa valeur sanitaire de 11 microgramme/L, définie pour protéger la santé des consommateurs. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau sont à mener.

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : SOURCE DE BAILLEUL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 939 personnes sur 5 communes (ASNIERES, BAILLEUL-LA-VALLEE, FONTAINE-LA-LOUVENT, PIENCOURT, PLACES (LES)). Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 18

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 8

Valeur moyenne : 26,1 mg/L

Valeur maxi : 27 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 12

Conformité : 0 %

Nombre de substances recherchées : 328

Valeur maxi : 0,593 microgramme/L (chlorothalonil r471811)

Substance(s) non conforme(s) : chloridazone desphényl ; chlorothalonil r471811

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 3

Valeur moyenne : 31,8 °f

Valeur maxi : 32,2 °f

### Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027000427

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>



## ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT GEORGES VIEVRE

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

A

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : PUIS DE SAINT GEORGES. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 714 personnes sur 1 commune (SAINT-GEORGES-DU-VIEVRE). Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 15

Conformité : 93 %

Valeur maxi : 2 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 6

Valeur moyenne : 31,9 mg/L

Valeur maxi : 38 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 324

Valeur maxi : 0 microgramme/L

Année prise en compte : 2023

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

Année prise en compte : 2023

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 24,4 °f

Valeur maxi : 24,7 °f

Année prise en compte : 2023

### Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027000311

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>





## ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT PIERRE DE COR. SAINT PHILBERT

### Conclusion sanitaire

**2024**

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

**A**

**A** : Eau de bonne qualité

**B** : Eau de qualité convenable

**C** : Eau de qualité insuffisante

**D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : PAQUINE F3 (14), PAQUINE P2 (14). L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 17 personnes sur 1 commune (SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES). Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 13

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

#### NITRATES

**A**

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 14

Valeur moyenne : 14 mg/L

Valeur maxi : 20,8 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A**

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 322

Valeur maxi : 0,044 microgramme/L

#### FLUOR

**A**

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 14

Valeur moyenne : 30 °f

Valeur maxi : 37,1 °f

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027001409

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-leau-dans-votre-commune>

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le à l'indicateur de qualité du paramètre le plus

Berger Lefebvre

ID : 027-200091411-20250930-DCS\_09\_25\_019-DE



## ZONE DE DISTRIBUTION : SAINT PIERRE DE CORMEILLES

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau peut être consommée par tous sans risque pour la santé. Elle est de bonne qualité pour l'ensemble des paramètres réglementaires, à l'exception du paramètre pesticides.

Elle a été classée en qualité insuffisante en raison de la présence de produits de dégradation de pesticides. Cependant, les teneurs sont restées inférieures aux valeurs sanitaires\* propres à chaque molécule. Un suivi spécifique est en place et des actions destinées à améliorer la qualité de l'eau afin de respecter le seuil de réglementaire sont à mener.

\* Les valeurs sanitaires définies pour protéger la santé des consommateurs sont les suivantes (en microgramme/litre) : chloridazole desphénol (11), métabolite R417888 du chlorothalonil (3).

### Indicateur global de qualité

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : C

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : LA VALLEE AU LIEVRE. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 788 personnes sur 2 communes (CORMEILLES, SAINT-PIERRE-DE-CORMEILLES). Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 18

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 9

Valeur moyenne : 25,9 mg/L

Valeur maxi : 29,8 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 8

Conformité : 0 %

Nombre de substances recherchées : 12

Valeur maxi : 1,02 microgramme/L

(chlorothalonil r471811)

Substance(s) non conforme(s) : chloridazole desphénol ; chlorothalonil r417888 ; chlorothalonil r471811

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

Année prise en compte : 2023

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 31,5 °f

Valeur maxi : 31,6 °f

### Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027000319

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>



## ZONE DE DISTRIBUTION : ST PIERRE DE SALERNE

### Conclusion sanitaire

2024

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous.

### Indicateur global de qualité

A

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages : LA FERME CARON, LE MONT GANNEL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

L'eau distribuée est traitée par désinfection.

Votre réseau alimente de façon permanente 804 personnes sur 5 communes (BRETIGNY, LIVET-SUR-AUTHOU, NEUVILLE-SUR-AUTHOU, SAINT-BENOIT-DES-OMBRES, SAINT-PIERRE-DE-SALERNE). Le responsable des installations est : « LIEUVIN (SIAEP) ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « STGS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : 15

Conformité : 100 %

Valeur maxi : 0 n/100 ml

Années prises en compte : 2023, 2024

#### NITRATES

A

Bonne qualité

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : 6

Valeur moyenne : 26,2 mg/L

Valeur maxi : 27,6 mg/L

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances. La limite réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : 1

Conformité : 100 %

Nombre de substances recherchées : 327

Valeur maxi : 0,08 microgramme/L (chlorothalonil r417888)

#### FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1

Valeur moyenne : 0 mg/L

Valeur maxi : 0 mg/L

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : 2

Valeur moyenne : 30,9 °f

Valeur maxi : 32 °f

### Quelques conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 11/07/2025

UDI 027000382

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.normandie.ars.sante.fr/la-qualite-de-l-eau-dans-votre-commune>

